SENATE SÉNAT

CANADA

DÉBATS DU SÉNAT

2e SESSION • 43e LÉGISLATURE • VOLUME 152 • NUMÉRO 47

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mercredi 9 juin 2021

L'honorable GEORGE J. FUREY
Président

TABLE DES MATIÈRES

(L'index quotidien des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Service des débats : Josée Boisvert, Édifice national de la presse, pièce 831, tél. 613-219-3775
Centre des publications : Kim Laughren, Édifice national de la presse, pièce 926, tél. 343-550-5002

Publié par le Sénat
Disponible sur Internet : http://www.parl.gc.ca

LE SÉNAT

Le mercredi 9 juin 2021

La séance est ouverte à 14 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[*Traduction*]

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable Jane Cordy Honorables sénateurs, avec le consentement du Sénat et nonobstant l'article 5-5j) du Règlement, je propose :

> Que, nonobstant toute disposition du Règlement, tout ordre antérieur ou toute pratique habituelle, pour la séance d'aujourd'hui :
>
> 1. la durée des déclarations de sénateurs soit de 45 minutes, afin de rendre hommage à notre collègue l'honorable sénateur Jim Munson, qui prendra sa retraite du Sénat le 14 juillet 2021;
>
> 2. le vote sur l'amendement au projet de loi S-209, reporté à 15 h 30 aujourd'hui, soit reporté de nouveau jusqu'à la fin de la période des questions, la sonnerie pour la convocation des sénateurs se faisant entendre pendant cinq minutes;
>
> 3. la séance continue au-delà de 16 heures, au besoin, jusqu'à la fin du vote reporté.

Son Honneur le Président : Le consentement est-il accordé, honorables sénateurs?

Des voix : D'accord.

Son Honneur le Président : Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

(La motion est adoptée.)

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

HOMMAGES

L'HONORABLE JIM MUNSON

L'honorable Jane Cordy : Honorables sénateurs, depuis la Grande Muraille de Chine jusqu'au Sénat du Canada, en passant par la première guerre du Golfe, la Corée du Nord, la place Tiananmen, le Cabinet du premier ministre Chrétien et bien d'autres aventures, ce fut toute une épopée, Jim Munson. Votre travail assidu, votre passion pour tout ce que vous entreprenez, et votre capacité à joindre l'utile à l'agréable font en sorte que ce fut un privilège de vous connaître et d'être votre collègue. Le Groupe progressiste du Sénat s'ennuiera de vous, mais vous ne serez pas très loin.

Depuis quelques semaines, je prends des notes concernant des anecdotes et des histoires à l'égard de vos réalisations. Cependant, Jim, tout cela s'est arrêté la semaine dernière lorsque j'ai reçu un appel de Ginette, votre plus grande partisane, que nous aimons tous. Ginette m'a demandé si je serais disposée à faire une annonce dans le cadre de mon hommage à votre endroit, et j'ai accepté volontiers.

Toutefois, je me suis d'abord entretenue avec Margaret Whelan. Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas Margaret, il s'agit d'une chef de file ayant défendu toute sa vie les intérêts des autistes. Elle a été directrice générale du Geneva Centre for Autism et a siégé au conseil d'administration de l'Alliance canadienne des troubles du spectre de l'autisme. Elle a travaillé avec Jim et Ginette pendant plus de 14 ans, militant pour que les Canadiens autistes jouissent d'un Canada plus inclusif.

Aujourd'hui, au Sénat du Canada, j'ai le plaisir d'annoncer que nous allons rendre un hommage spécial à Jim et à sa femme, Ginette, pour le travail qu'ils ont fait. Comme nous le savons tous, Jim s'est consacré à la défense des intérêts des Canadiens autistes, de leur famille et des collectivités dans lesquelles ils vivent et sont aimés. En 2007, Jim a mis au défi les communautés d'autistes de se saisir de l'opportunité présentée par le rapport du Sénat intitulé *Payer maintenant ou payer plus tard : les familles d'autistes en crise*. Ces communautés ont répondu à l'appel en se regroupant pour former l'Alliance canadienne des troubles du spectre autistique, l'ACTSA.

Par la suite, Jim a été un soutien et un mentor indéfectibles pour l'ACTSA, en prodiguant de sages conseils et du réconfort et en pressant ses collègues d'écouter et d'essayer de comprendre l'importance des problèmes auxquels sont confrontés les Canadiens autistes. C'est avec obstination — et j'utilise ce terme de la manière la plus positive qui soit — que Jim a poursuivi ses efforts, dans les couloirs du pouvoir ici, à Ottawa, pour assurer la mise en place d'une stratégie nationale sur l'autisme. Grâce à sa ténacité, Jim a réussi à faire adopter en 2012 la Loi instituant la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Pendant de nombreuses années, il a organisé sur la Colline du Parlement des activités de sensibilisation à l'autisme et a incité tout un éventail de champions de l'autisme, de familles et de personnes atteintes d'autisme à célébrer ensemble et à demander des comptes au gouvernement.

En 2019, la Stratégie nationale pour le trouble du spectre de l'autisme a enfin vu le jour. Cela ne serait pas arrivé sans le dévouement et la détermination de Jim.

En reconnaissance de cet appui indéfectible et de cette persévérance, l'ACTSA a le plaisir de créer le prix Jim et Ginette Munson du leadership dans la lutte contre l'autisme. Ce prix sera décerné chaque année à un Canadien qui illustre le leadership, la détermination et les valeurs qui s'inscrivent dans le droit fil de l'engagement de Jim et Ginette d'améliorer le sort des autistes au Canada. Les lauréats de ce prix seront honorés lors du Sommet canadien du leadership en matière de troubles du spectre autistique qui se tient en octobre chaque année.

Au nom du Groupe progressiste du Sénat, je vous félicite Jim ainsi que votre épouse Ginette. Ce prix est un hommage digne de votre contribution.

Pendant votre carrière au Sénat, vous vous êtes engagé à travailler avec acharnement, notamment pour la défense des droits, et ce fut pour moi un privilège de vous avoir comme collègue. Vous serez toujours notre modèle de gentillesse. Je vous assure de notre affection et vous offre nos meilleurs vœux pour l'avenir.

En passant, Jim, j'espère que vous portez les chaussures de votre père aujourd'hui. Soyez rassuré, vous avez été plus qu'à la hauteur de la tâche. Votre père serait très fier de vous.

Merci.

Des voix : Bravo!

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs, j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage à notre ami et collègue, le sénateur Jim Munson.

Certains collègues dans cette enceinte connaissent Jim depuis bien plus longtemps que moi. En fait, certains l'ont côtoyé dans sa vie antérieure. Si j'ai bien compris, Jim, dans cette vie antérieure, vous preniez de longs déjeuners au Cercle national des journalistes du Canada. On m'a dit que vous avez des anecdotes de ce bon vieux temps qui, si elles étaient rendues publiques, pourraient entraîner des incidents internationaux. Je suis convaincu que ce ne sont que des rumeurs, étant donné que nous avons voyagé ensemble avec votre charmante épouse, Ginette. Quoi qu'il en soit, nous verrons ce que l'avenir nous réserve.

Comme nous le savons tous, Jim est passionné de tout ce qui lui tient à cœur et il peut évoquer avec une remarquable éloquence les endroits qu'il décrit et les émotions qu'il a ressenties. Par exemple, tout récemment, il a commémoré le massacre de la place Tiananmen, comme il le fait chaque année. Tout le monde se souvient de cette photo légendaire de ce jeune homme, seul devant un char d'assaut qui fonçait sur lui. Jim était là. Il a assisté au moment qui a suivi la prise de cette photo. Par ses paroles et son excellent souvenir de ces événements année après année, nous avons pu éprouver ce qu'il a éprouvé. Chaque année, nous restons rivés dans nos fauteuils et émus, Jim, par votre description de ces étudiants et du prix qu'ils ont payé pour leur détermination à vouloir réaliser leur rêve.

• (1410)

Comme la sénatrice Cordy l'a déjà dit, et comme nous le savons, Jim défend depuis longtemps et avec passion la cause des autistes. Il n'a jamais baissé les bras. Il a donné une voix aux familles et aux enfants, et à force de persévérance et après cinq tentatives, il est parvenu à faire adopter en 2012 la Loi sur la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Aujourd'hui, le gouvernement poursuit la lutte de Jim et travaille sur une stratégie nationale sur l'autisme afin d'aider ces enfants et leur famille. Jim, votre travail a braqué les projecteurs sur cet enjeu, ce qui a permis à la société canadienne de comprendre et d'accepter les besoins en matière de soutien en ce qui concerne l'autisme.

Honorables sénateurs, il est impossible de résumer en quelques minutes une carrière de 17 ans au Sénat, mais l'adoption récente du projet de loi S-223, Loi instituant la Semaine de la gentillesse, est peut-être la meilleure façon de rendre hommage à notre ami et collègue. En cette période turbulente, surtout après cette année exceptionnellement difficile, faire preuve de bonté et d'attention envers son entourage résume assez bien le comportement de Jim Munson dans cette enceinte. Par ailleurs, celui-ci comprend vraiment la valeur d'une diplomatie discrète et n'a jamais eu besoin de manier la trique, même si j'ai entendu dire qu'il était plutôt féroce sur la patinoire et je ne suis donc pas sûr de la position qu'il favorise.

Je termine en citant un extrait du discours qu'il a lui-même donné à l'étape de la troisième lecture du projet de loi S-223 : « Avoir de la gentillesse dans nos cœurs est une très belle façon de commencer l'été ».

Vous avez laissé votre marque au Sénat, Jim, et au Canada. Vous pouvez être très fier de votre héritage et vous allez nous manquer. Bon voyage.

Des voix : Bravo!

L'honorable Donald Neil Plett (leader de l'opposition) : Honorables sénateurs, je prends aussi la parole pour rendre hommage au sénateur Munson à l'occasion de sa retraite. Aujourd'hui, nous célébrons son passage au Sénat du Canada, au sein duquel il a fait d'importantes contributions au pays.

Sénateur Munson, tout au long de votre vie, vous avez défendu la démocratie, tant au Canada qu'à l'étranger. Vos expériences ont enrichi le Sénat d'anecdotes de l'époque où vous étiez correspondant à l'étranger. J'ai été particulièrement touché par le récit du massacre de la place Tiananmen que vous faites chaque année à l'anniversaire de cet événement, que vous avez couvert en tant que journaliste. Je vous remercie, sénateur Munson, d'avoir chaque année relaté vos expériences pour nous rappeler l'importance des droits démocratiques.

Au risque de répéter ce qui a déjà été dit, j'admire profondément la façon dont vous avez utilisé votre position au Sénat pour défendre les personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme. En effet, c'est grâce à votre passion et à votre dévouement que le Parlement a adopté en 2012 la Loi sur la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Le rapport sénatorial de 2007 intitulé *Payer maintenant ou payer plus tard : les familles d'enfants autistes en crise*, auquel vous avez contribué, a souligné le manque de soutien auquel font face les familles d'enfants autistes et que vous n'avez d'ailleurs eu de cesse de faire valoir à la Chambre rouge. Ainsi, vous nous avez continuellement rappelé la collaboration nécessaire partout au Canada pour bâtir une société qui célèbre la neurodiversité. Les sénateurs n'oublieront pas les efforts que vous avez déployés pour cette cause extrêmement importante.

Bien sûr, je n'oublierai pas comment vous et moi avons été les têtes d'affiche de la Semaine de la gentillesse, puisque nous avons tous deux joué le rôle de parrains ou de porte-parole. Vous devez vraiment être ravi de voir que la loi l'instituant a reçu la sanction royale juste avant votre départ à la retraite. Je vous félicite de tout le travail que vous avez accompli dans ce dossier, cher collègue.

Je suis certain que vous étiez un excellent joueur de hockey et que nous aurions fait bonne équipe. Vous et moi avons à peu près la même taille, alors je ne doute pas que notre jeu était similaire — nous n'avions pas peur de jouer des coudes.

Après avoir passé près de 30 ans en journalisme et 18 ans au Sénat, vous méritez bien, cher ami, de prendre votre retraite. Sénateur Munson, je vous souhaite le meilleur dans vos projets. Je vous souhaite de profiter pleinement de votre retraite. Vous pouvez partir avec la certitude que votre carrière a eu un impact durable dans toutes vos sphères d'influence.

Des voix : Bravo!

L'honorable Ratna Omidvar : Honorables sénateurs, je prends la parole au nom du Groupe des sénateurs indépendants pour rendre hommage à notre collègue, le sénateur Jim Munson. Nous lui vouons tous un profond respect, une affection sincère et une grande admiration, surtout parce qu'il a toujours été très amical et accueillant envers les nouveaux sénateurs. Nous avons tous des anecdotes à partager à son sujet.

J'aimerais vous faire part de certains de mes plus beaux souvenirs en commençant par une question : comment décrire un homme exceptionnel comme le sénateur Munson? Est-ce par le récit de ses succès professionnels? Ces derniers sont déjà bien connus et ils sont nombreux. Il y a d'abord ses réalisations dans sa carrière de journaliste, puis ses admirables compétences en communication, qu'il a mises à profit pour l'ancien gouvernement de Jean Chrétien. Faut-il énumérer la liste de ses innombrables réalisations depuis son arrivée au Sénat? Là encore, elles sont nombreuses, à commencer par son rôle de leadership au sein du Comité des droits de la personne, son travail en faveur de l'étude novatrice consacrée aux pénitenciers et, tout récemment, l'adoption fort heureuse du projet de loi sur la Semaine de la gentillesse.

Je crois que toutes ces réalisations, aussi importantes soient-elles, ne permettent pas de connaître la vraie nature de Jimmy Munson. L'essence de son être ne peut se mesurer que dans ses relations avec autrui, non seulement avec ses pairs, mais aussi avec les personnes qui n'ont peut-être pas de pouvoir.

Nous savons tous que le sénateur Munson est un ardent défenseur des droits des autistes. Mais certains ne savent peut-être pas qu'il a commencé à s'intéresser à cette cause il y a plusieurs années, quand il a eu de longues conversations avec un manifestant qui se tenait chaque jour sur la Colline pour parler de son fils, qui avait des besoins particuliers. J'arrive presque à imaginer leur conversation et à voir le sénateur Munson poser des questions approfondies et écouter son interlocuteur avec empathie. C'est à cette époque qu'il a décidé de faire de l'autisme un enjeu de premier plan.

Les relations personnelles comme celle-là sont d'une grande importance pour le sénateur Munson. Nous avons tous constaté, au Sénat, à quel point il est chaleureux avec nous tous. Plus important encore, il est attentif aux personnes dont la voix ne porte pas autant que la nôtre. Je n'ai donc pas été étonnée par le courriel qu'il nous a envoyé, le mois dernier, pour souligner le décès d'Ismail Ocal, qui a travaillé pendant plusieurs années à l'entretien et au nettoyage du Sénat. Le sénateur Munson nous a expliqué qu'Ismail lui avait appris une leçon que nous devrions tous apprendre : il faut prendre le temps de parler avec les gens et de les écouter.

J'ai des liens particuliers avec le sénateur Munson, non seulement en raison de notre manque de verticalité, mais aussi parce que les droits de la personne et le parrainage des réfugiés nous tiennent à cœur. Sa voix résonnait dans la Chambre haute quand il a raconté comment il avait fait découvrir à de jeunes réfugiés et à leur famille les joies de l'hiver canadien, le patin et, bien sûr, le hockey.

Comment alors peut-on prendre la pleine mesure d'un homme? Platon devait penser au sénateur Munson lorsqu'il a déclaré que la seule façon d'y parvenir, c'est en réfléchissant à la manière dont il exerce le pouvoir. Si telle est notre mesure, alors le petit et formidable sénateur Munson passera à l'histoire comme un géant.

Au nom de tous les membres du Groupe des sénateurs indépendants, je vous offre nos meilleurs vœux. Que votre aura de gentillesse continue à nimber tout ce qui vous entoure. Merci.

Des voix : Bravo!

L'honorable Larry W. Campbell : Honorables sénateurs, je prends la parole afin de rendre hommage au sénateur Jim Munson. Comme l'ancien sénateur Baker de Terre-Neuve avait l'habitude de dire, je serai bref. J'ai rencontré le sénateur Munson pour la première fois il y a 16 ans, lorsque j'ai été nommé au Sénat. Je me souviens que Jim a été la première personne que j'ai reconnue lorsque j'ai jeté un regard dans l'enceinte. Je l'ai reconnu parce que j'avais suivi soir après soir ses reportages inédits sur des événements partout dans le monde. Depuis les manifestations à la place Tiananmen à la guerre entre l'Iran et l'Irak, en passant par la guerre du Golfe, Jim était là, facilement reconnaissable pour la majorité des Canadiens.

• (1420)

Depuis, Jim et moi sommes devenus des amis qui, à l'occasion, expriment des points de vue divergents. Jim Munson est un géant. Ses intérêts et ses passions ont fait l'objet de toutes sortes de projets de loi. Pensons aux Jeux olympiques spéciaux, à la Semaine de la gentillesse, aux efforts infatigables qu'il a déployés pour ceux qui souffrent d'autisme ou à sa façon de comprendre comment aider les personnes dans le besoin, quels que soient leurs horizons. Jim voit les injustices et il s'efforce d'y remédier. Je crois que sa compréhension du monde et de la vie en général vient de la vaste expérience qu'il a acquise en faisant des reportages partout dans le monde, en travaillant étroitement avec le premier ministre Chrétien et, surtout, en écoutant les conseils de son épouse Ginette.

Comme je l'ai dit, Jim est un géant. Rien n'en témoigne davantage que son amour du hockey. Ceux qui siègent dans cette enceinte depuis un certain temps l'ont parfois vu boiter, avec un œil au beurre noir ou avec quelque autre blessure après une partie. On m'a régalé de récits quotidiens sur ses talents de marqueur, sa capacité d'aller dans les coins avec les coudes bien relevés et l'utilisation de sa carrure pour obstruer la vue au gardien de but adverse. Voilà des attributs qui s'avèrent utiles non seulement au hockey, mais parfois dans la vie en général.

La taille n'est pas synonyme de courage, de ténacité ou d'empathie. Jim en constitue un bon exemple. C'est un honneur de connaître Jim. La possibilité de travailler avec lui et de m'inspirer de son exemple a constitué un véritable cadeau. Je sais que Jim et Ginette se retrouveront bientôt sur la terrasse de leur résidence à l'île Galiano avec un verre à la main pour observer le coucher du soleil.

Je vous offre mes meilleurs vœux, mon ami, pas pour votre retraite, mais tout simplement pour votre réorientation de carrière. Merci.

Des voix : Bravo!

L'honorable Terry M. Mercer : Honorables sénateurs, je prends la parole pour rendre hommage à mon cher ami le sénateur Jim Munson à l'aube de son départ à la retraite. Jim et moi avons tous deux été nommés au Sénat à la fin de 2003, mais nous avons été assermentés ensemble le 2 février 2004. Nous étions d'ailleurs voisins de banquette avant qu'il soit promu au poste de whip dans un autre caucus auquel nous appartenions tous deux à l'époque.

Nous avons connu des hauts et des bas, mais Jim a toujours été pour moi un guide et un ami digne de confiance. Sa présence dans cette enceinte me manquera.

Né au Nouveau-Brunswick, Jim a commencé sa carrière à la radio de CJLS, à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse. Il m'a raconté qu'un jour, le directeur de la station lui a donné une liste de petites entreprises du centre-ville de Yarmouth et lui a demandé de faire la collecte des paiements pour les publicités diffusées à la radio. Une fois de retour avec l'argent, le patron lui a dit : « Très bien, c'est ta paie. » C'est le genre d'histoire qui ne peut arriver que dans une petite ville de l'Est canadien.

Nous savons tous qu'il a pris du galon par la suite, d'abord comme intrépide journaliste qui a couvert les affaires nationales et internationales, puis comme directeur des communications du premier ministre Chrétien. Cependant, je me souviendrai surtout de son amour pour les enfants. Le sénateur Munson a défendu de nombreuses causes qui touchent les enfants, notamment en militant pour ceux qui vivent avec l'autisme au Canada et partout dans le monde.

L'ancienne sénatrice Landon Pearson nous a demandé de prendre la relève pour encadrer les célébrations de la Journée nationale de l'enfant, ce que nous avons fait pendant de nombreuses années. Cet événement a permis à des centaines d'élèves de venir au Sénat du Canada chaque année. Ils étaient divertis par des chanteurs, des danseurs et des artistes de la création parlée. La plupart d'entre vous ne le savent pas, mais, à une occasion, le groupe Barenaked Ladies a donné un spectacle au Sénat. Il s'était installé devant le fauteuil de la présidence. La Journée nationale de l'enfant était l'un des jours de l'année que Jim préférait.

Merci, sénateur Jim Munson, de votre dévouement envers les Canadiens et de votre amitié pour tous.

Ce dévouement se poursuivra. En effet, il a été annoncé dernièrement que Jim sera cadre en résidence de la Peter B. Gustavson School of Business, de l'Université de Victoria, ainsi que conseiller spécial du Forum de Victoria. Toutes mes félicitations, Jim.

À sa conjointe Ginette et à ses fils, Claude et James, j'espère que vous pourrez tenir Jim bien occupé dans ses temps libres, à jouer au hockey — il donnait toujours un compte rendu détaillé de ses prouesses sur la glace —, à être le plus petit joueur de l'équipe de basketball, à patiner sur le canal ou à faire du vélo.

Nous espérons tous que vous pourrez passer du temps dans votre province, le Nouveau-Brunswick. Comme vous le dites, Jim, aucune côte ne se compare à celle qui borde la baie des Chaleurs, c'est une évidence.

Félicitations, Jim.

Des voix : Bravo!

L'honorable Yonah Martin (leader adjointe de l'opposition) : Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à l'honorable Jim Munson, un ami qui m'est cher et un collègue bien-aimé, alors qu'il s'apprête à prendre sa retraite officielle du Sénat du Canada, le 14 juillet 2021.

Même si nous avons toujours siégé l'un en face de l'autre, nous sommes tombés d'accord la plupart du temps, sur bon nombre de questions et d'initiatives, qu'il s'agisse de la promotion des droits de la personne en Corée du Nord que nous avons faite ensemble, de notre co-animation des célébrations de la Journée nationale de l'enfant sur la Colline, de concert avec notre troisième mousquetaire, le sénateur Mercer, ou de notre collaboration sur des projets de loi à titre de parrain et de porte-parole, ou vice versa.

Après tout, Jim est une personne bienveillante et très sympathique, au large sourire et au grand cœur. Tous ceux qui le connaissent savent qu'il se soucie vraiment des autres. J'ai su que nous serions amis dès qu'il a commencé à me raconter, avec la passion et la sincérité dans les yeux, ses aventures passionnantes de journaliste ayant roulé sa bosse jusqu'en Corée du Nord.

Avant de devenir sénateur, Jim était un journaliste et un conseiller en communications bien connu au Canada. Il a couvert l'actualité pendant plus de 30 ans, notamment à titre de chef de bureau et de correspondant à l'étranger pour CTV News. Il rapportait les événements de partout sur la planète — Belfast, Pékin ou Pyongyang — et il a couvert la guerre du Golfe, l'assassinat d'Indira Gandhi et le massacre de la place Tiananmen. Chez nous, il a suivi les événements de la crise d'Octobre provoquée par le FLQ au Québec et il a couvert toutes les élections fédérales à Ottawa à partir de 1974. Son éthique de travail, son leadership et son dévouement lui ont valu deux nominations pour le prix Gémeaux de l'excellence en journalisme.

Le 10 décembre 2003, un nouveau chapitre de sa vie s'est ouvert avec sa nomination au Sénat pour représenter la province de l'Ontario. En tant que sénateur, il a rempli avec dévouement le rôle de whip du caucus libéral du Sénat de 2008 à 2016, il a été membre du Groupe progressiste du Sénat et il a été membre de la plupart des comités sur une période de 18 ans. Jim a défendu de nombreuses collectivités au fil des ans, il a fait des discours passionnés, ici même, au sujet des enjeux et des collectivités qui lui tiennent à cœur.

Pendant cette 43e législature et particulièrement cette dernière session pour notre collègue qui prendra bientôt sa retraite, j'ai eu le privilège d'appuyer mon ami en tant que porte-parole amicale pour le projet de loi S-223, Loi instituant la Semaine de la gentillesse. Tout comme les nombreuses causes dont Jim s'est fait le champion au fil des ans, la Semaine de la gentillesse fera partie de son legs au Sénat et dans les annales de l'histoire du Canada.

Honorables sénateurs, j'aimerais que vous vous joigniez à moi pour saluer Jim Munson pour ses nombreuses réalisations et lui souhaiter la meilleure des chances alors qu'il entamera bientôt un nouveau chapitre de sa vie, et pour remercier son épouse Ginette et sa famille de l'avoir si gracieusement partagé avec le Canada et avec nous.

Des voix : Bravo!

L'honorable Pierrette Ringuette : Honorables sénateurs, c'est avec une certaine tristesse de le voir quitter cette Chambre à laquelle il s'est dévoué pendant plus de 17 ans que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage au sénateur Munson. De nombreux sénateurs se souviendront combien de fois, pendant toutes ces années, le sénateur Munson a fait des blagues au sujet de sa taille. Eh bien, sénateur, à mon avis, vous êtes la preuve vivante de l'adage « dans les petits pots les meilleurs onguents ».

Sénateur Munson, la preuve est faite et, si je puis m'exprimer ainsi, elle défie la loi de la gravité. À maintes reprises, sénateur, vous avez démontré votre grandeur par vos gestes qui, bien plus que les mots, prouvent toute la compassion dont vous pouvez faire preuve à l'égard d'une multitude de causes dont nous connaissons l'existence, et probablement à l'égard de bien d'autres au sujet desquelles vous restez bien humblement silencieux.

• (1430)

Vous, sénateur Munson, êtes ce fils baptiste qui a osé défier les croyances religieuses en épousant une merveilleuse Acadienne catholique et francophone, Ginette.

Vous, sénateur Munson, êtes ce journaliste qui a été témoin du massacre de la place Tiananmen et qui a raconté ce qu'il a vu avec passion, nous incitant tous à ne jamais oublier. Vous, sénateur Munson, êtes un père dévoué qui a travaillé sans relâche auprès de différentes administrations afin de créer des programmes pour les enfants autistes. Vous, sénateur Munson, êtes un bénévole engagé, et vous êtes celui qui a convaincu l'institution du Sénat d'adopter un programme inclusif appelé Les Amis du Sénat, dans le cadre duquel des citoyens vivant avec un handicap peuvent visiter notre milieu de travail. Vous, sénateur Munson, êtes un athlète de petit gabarit, mais puissant qui joue encore au hockey et qui continue de se rendre au travail en patins ou à vélo — comme vous l'avez fait encore une fois hier —, selon les saisons.

Vous, sénateur Munson, êtes une force tranquille en quête de bonté. Vous voulez que le Canada et ses citoyens prennent le temps de réfléchir et s'efforcent d'être gentils. Vous avez réussi à convaincre tous les parlementaires d'adopter un projet de loi instaurant la Semaine de la gentillesse à l'échelle du pays. Sénateur Munson, vous faites peut-être des blagues à propos de votre taille, mais à mon avis, vous êtes un géant de la compassion et vous pouvez en être fier.

J'espère que votre bien-aimée Ginette et vous profiterez des nombreuses saisons de la vie qui s'offrent encore à vous. Je vous souhaite de rester en santé pour voyager, vivre de nouvelles aventures et répandre la bonté partout sur votre passage. La « République » sera toujours là pour vous accueillir. J'espère donc qu'il s'agit seulement d'un « au revoir ».

[*Français*]

Bonne route, mon ami!

[*Traduction*]

Bonne route, mon ami. Vous nous manquerez, à moi et à nous tous. Merci.

[*Français*]

L'honorable Dennis Dawson : J'ai rencontré Jim en 1977 lorsque j'ai été élu pour la première fois à l'autre endroit. À ce moment-là, il couvrait déjà la vie politique sur la Colline depuis de nombreuses années. Je peux confirmer pour notre ami le sénateur Gold que, oui, le Cercle national de la presse était l'un de ses lieux favoris sur la Colline. Également, je tiens à confirmer que —

[*Traduction*]

— à ce moment-là, M. Munson était un journaliste redouté sur la Colline. Depuis lors, et pour toutes ces raisons, il a conservé une réputation d'homme redoutable. Je serai bref, étant donné que vous êtes nombreux à vouloir prendre la parole. Dans notre monde de communications électroniques, j'ai plutôt opté pour un hommage envoyé électroniquement. Vous trouverez, dans votre boîte de courriels, quelques liens vers de grands moments Munson, comme on les appelle souvent. L'un d'eux est l'affrontement très médiatisé entre M. Trudeau père et lui. Croyez-moi, les deux n'ont pas été très tendre l'un envers l'autre à ce moment-là, mais vous en jugerez par vous-même quand vous verrez la vidéo. Un autre moment concerne son basculement vers le côté obscur de la politique partisane, où il s'est joint au personnel de M. Chrétien. J'ai tenté de trouver une vidéo de lui le jour où, avec 30 autres sénateurs, nous avons été expulsés du caucus libéral, mais j'ai décidé d'oublier ce sujet.

[*Français*]

Comme je l'ai mentionné, j'ai rencontré Jim en 1977 et depuis, ce furent 44 années d'amitié, quel que soit le chapeau qu'il portait. La présence de Jim me manquera au Sénat, mais je ne doute pas un instant qu'on le reverra dans les parages. Après tout, il fait partie de la Colline du Parlement depuis près de 50 ans.

Ginette et Jim, en vous rendant à la « République », passez me voir à Québec. C'est avec plaisir que je ferai avec Jim ce que je faisais au Cercle de la presse il y a presque 45 ans.

À bientôt, Jim et Ginette! Bonne retraite!

[*Traduction*]

Ceux qui nous regardent et qui souhaiteraient accéder aux moments Munson n'ont qu'à cliquer sur le lien qui se trouve dans le site Web du Groupe progressiste du Sénat.

L'honorable Thanh Hai Ngo : Honorables sénateurs, j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage à un estimé collègue, le sénateur Jim Munson, qui est un grand défenseur des droits de la personne. En tant que journaliste chevronné et expérimenté, le sénateur Munson a couvert quelques-uns des événements les plus marquants de notre époque à titre de chef de bureau et de correspondant à l'étranger pour CTV News. Reporter jouissant d'un grand respect et d'une réputation de fiabilité, Jim Munson a présenté au public canadien des reportages sur des faits d'actualité partout dans le monde. Je songe notamment à la première guerre du Golfe, à l'assassinat d'Indira Gandhi et au massacre de la place Tiananmen. Le travail remarquable du sénateur Munson lui a valu d'être en nomination à deux reprises pour le prix Gémeaux pour l'excellence en journalisme.

Dès son entrée au Sénat le 10 décembre 2003, le sénateur Munson a défendu sans relâche la cause des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme. Il a également continué à dénoncer haut et fort les violations des droits de la personne et des libertés fondamentales sur la scène nationale et internationale.

J'avais entendu parler de lui avant que nous ne devenions collègues. Sa renommée comme journaliste et sa réputation de franc parleur l'avaient précédé. J'étais donc très enthousiaste à l'idée de travailler avec cet illustre journaliste qui avait courageusement rapporté l'horreur survenue sur la place Tiananmen. Dès que je l'ai rencontré, j'ai immédiatement su que le sénateur Munson défendrait la cause des défavorisés et des opprimés. J'ai eu le privilège de mieux connaître Jim en 2016 lorsque nous avons voyagé à Toronto et Montréal pour prendre la mesure des difficultés vécues par les réfugiés syriens lors de leur installation au Canada.

À ce moment-là, il était président du Comité sénatorial permanent des droits de la personne. C'est durant ce voyage que j'ai découvert un homme profondément rempli de compassion. Je croyais avoir rencontré un autre défenseur comme moi, et je ne me suis pas trompé.

Il a formulé des critiques courageuses contre l'autoritarisme et il a défendu de manière incessante les libertés fondamentales, les droits de la personne, la démocratie et la primauté du droit, ainsi

que des causes comme le mouvement en faveur de la démocratie à Hong Kong, la pleine participation de Taïwan aux forums internationaux et le génocide des Ouïghours.

Mon ami, merci de ton aide et de ton dévouement envers les Canadiens. Ta voix de porte-parole nous manquera beaucoup. Je te présente mes sincères félicitations et mes meilleurs vœux pour une retraite bien méritée. Merci.

L'honorable Brent Cotter : Honorables sénateurs, hormis sa réputation, je ne connais le sénateur Munson que depuis le début de 2020, quand je suis arrivé au Sénat. Durant cette période, j'ai beaucoup appris de ses contributions au Sénat et de sa façon de faire avancer les dossiers de manière constructive, prévenante, sincère, et, si je peux me permettre, gentille — un véritable modèle pour nous tous. J'admire tout particulièrement les efforts incessants, généreux et altruistes qu'il déploie au nom des plus vulnérables de notre société, surtout ceux qui souffrent de déficiences intellectuelles.

Voilà une question qui touche de près beaucoup d'entre nous, à l'instar de millions de Canadiens. J'ai fait part de l'engagement de Jim à ma fille, Kelly, qui a elle-même une déficience intellectuelle. Elle vit dans une merveilleuse communauté avec assistance sur l'île de Vancouver, pas très loin de la résidence du sénateur Campbell.

Dans leur communauté, Kelly et d'autres personnes tissent et assemblent des coussins décoratifs. L'été dernier, j'ai pensé que je pourrais en acheter un et que ma fille et moi pourrions l'offrir en personne au sénateur Munson, à l'occasion de son départ à la retraite, en guise de remerciement. Ma fille, cependant, voit grand. Elle a dit : « Que dirais-tu si mes collègues et moi faisions 100 coussins, que tu les achetais et que nous en donnions un à chaque sénateur en l'honneur de M. Munson, pour que tous les sénateurs se souviennent de lui? » C'est donc ce que nous avons fait. Je les ai commandés et, au cours de l'hiver, Kelly et ses collègues ont fabriqué 100 coussins décoratifs, un pour Jim et un pour chacun d'entre nous.

• (1440)

Cet après-midi, et avec la permission du conseiller sénatorial en éthique, un oreiller décoratif fabriqué par Kelly et ses collègues — je ne dois pas oublier d'avoir un peu de déférence pour la sénatrice Seidman, qui est la présidente du Comité d'éthique, comme nous le savons. Un coussin décoratif fabriqué par Kelly et ses collègues sera placé dans chacun de vos bureaux, en l'honneur du sénateur Munson, mais aussi dans l'espoir que, lorsque vous le verrez dans les mois ou les années à venir, vous vous souviendrez du travail du sénateur Munson dans cette enceinte et ailleurs, et que vous vous engagerez, peut-être de façon modeste, à faire partie du grand engagement envers la justice sociale qu'il a défendu et inspiré.

Merci, sénateur Munson. Lorsque je regarderai mon coussin, je me souviendrai de vous et j'essaierai d'apporter ma contribution.

L'honorable Wanda Elaine Thomas Bernard : Honorables sénateurs, le sénateur Cotter a mis la barre haute. Mon hommage est aussi personnel.

C'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à notre honorable collègue, le sénateur Jim Munson. Comme tant d'autres l'ont mentionné aujourd'hui, le sénateur Munson est un ardent défenseur des personnes handicapées, surtout les enfants handicapés et ceux ayant un trouble du spectre de l'autisme.

En décembre 2016, peu après mon arrivée au Sénat, il avait prononcé une allocution pour la Journée internationale des personnes handicapées. Il avait dit ce qui suit :

> Je crois que nous avons tous un rôle à jouer afin de faciliter à l'avenir l'accessibilité pour tous. Que nous fassions partie du gouvernement ou des dirigeants locaux, que nous soyons des défenseurs des droits ou de simples citoyens, nous avons tous un rôle à jouer.

Après la séance, je m'étais immédiatement dirigée vers le sénateur Munson pour le remercier de son allocution et lui demander ce que je pouvais faire pour que le Canada élabore sa propre stratégie nationale sur l'autisme. Ce fut le début de notre collaboration dans le dossier de l'autisme et à l'égard de bien d'autres enjeux en matière de défense des droits, des droits de la personne, le tout avec une bonne dose d'humour, bien entendu.

C'est vers le sénateur Munson que je me tournais quand j'avais besoin de sages conseils, de soutien ou de quelques rires. Je lui serai toujours reconnaissante d'avoir organisé une visite très amusante des tunnels de l'édifice du Centre quand ma famille était de passage à Ottawa, et je n'oublierai jamais la course hilarante qu'il a faite avec mes deux petits-fils, Damon et Gavin. Je vous laisse deviner qui a gagné.

Sénateur Munson, vous nous laissez l'inclusion et la bienveillance en héritage. Je vous remercie particulièrement d'avoir si bien défendu les initiatives liées à l'autisme et les priorités décrites dans le rapport *Payer maintenant ou payer plus tard*. Gavin, qui est autiste, est d'ailleurs avec moi aujourd'hui.

Je vous remercie, sénateur Munson, d'avoir fait entendre la voix des personnes handicapées et d'avoir travaillé avec passion sur tous les enjeux qui vous tenaient à cœur. Je vous souhaite une belle retraite, et j'ai hâte de voir les choses fantastiques que vous accomplirez pendant ce nouveau chapitre de votre vie. Vous nous manquerez. *Asante*. Merci.

L'honorable Mary Coyle : Honorables sénateurs, aujourd'hui, nous chantons les louanges de notre cher ami et estimé collègue, l'honorable Jim Munson. Conteur d'histoires maritimes captivantes, journaliste accompli, partisan exalté du Tricolore, joueur de hockey et fervent amoureux du patinage sur le canal Rideau, grand gourou des communications du Cabinet du premier ministre, parlementaire dévoué et bonne personne sur toute la ligne, Jim a été une bénédiction pour le Sénat et le Canada.

Quand l'ancien premier ministre Jean Chrétien a invité Jim Munson à joindre le Sénat du Canada, en 2003, il savait que le sens politique de Jim lui serait utile, tout comme son expérience comme correspondant principal pour CTV ayant fait des reportages sur un très grand nombre de moments historiques, y compris la crise du FLQ, le massacre de la place Tiananmen, l'assassinat d'Indira Gandhi, la guerre entre l'Iran et l'Irak et la guerre du Golfe. Jim dit que son père, un ministre de l'Église Unie, lui a inculqué la valeur de servir pour le bien commun et que son fils, Timmy, qui était atteint du syndrome de Down et qui est malheureusement mort jeune, l'a inspiré à éliminer les obstacles pour les autres.

Lors de son premier discours au Sénat, Jim Munson a dit :

> [J]e considère que le gouvernement est un agent de changement positif. […] J'ai justement l'intention de m'employer […] à créer des perspectives d'avenir pour les autres, en particulier les enfants […] [et les] moins fortunés.

Il s'y est certainement employé. Nous savons tous avec quelle ténacité et efficacité Jim s'est engagé en militant pour les personnes qui vivent avec l'autisme, en faisant la promotion des Jeux olympiques spéciaux, en parrainant le projet de loi canadienne sur l'accessibilité et, plus récemment, en contribuant à faire adopter le projet de loi sur la Semaine de la gentillesse. Jim voulait que l'on crée la Semaine de la gentillesse tout simplement pour promouvoir au Canada une culture de la gentillesse qui encourage les gens à être bienveillants, généreux et attentionnés les uns envers les autres. Le sénateur Munson a beaucoup de cœur; il a un cœur d'or, et nous savons tous qu'il l'a toujours sur la main.

Jim, nous vous souhaitons de profiter d'une longue retraite en santé auprès de vos amis et de vos proches, et de vous réaliser pleinement dans le cadre de vos nouvelles fonctions au sein du Forum de Victoria. Jim, je suis ravie que votre cher employé, Michael Trinque, se joigne à notre équipe. Comme il vous appelle « papa patron », et moi, « maman patronne », je sais que vous ne serez jamais bien loin.

Sénateur Jim Munson, pour tous les liens que vous avez su forger et renforcer, pour vos réalisations nombreuses au Sénat, pour avoir été un modèle de courtoisie parlementaire, et tout simplement parce que vous êtes un gamin formidable, comme disait votre mère, nous vous remercions infiniment, cher monsieur. Vous êtes la preuve vivante que le gouvernement peut effectivement être un agent de changement positif. Merci. *Wela'lioq*.

L'honorable Patricia Bovey : Honorables collègues, le sénateur Munson est notre phare de la gentillesse, notre collègue qui se rend au Sénat en patins ou en vélo. Par sa passion, son souci pour tous les Canadiens, son humanité, son sens de l'humour, son honnêteté et son sens de la justice, il est l'incarnation même du dévouement, du service public et du plaisir. Monsieur le sénateur, vous nous inspirez au quotidien. Pour ma part, vous avez établi un objectif que nous devrions tous aspirer à atteindre.

Souligner votre départ de cette auguste Chambre n'est pas facile. Je me contenterai donc de vous remercier. Merci pour votre projet de loi sur la gentillesse. Merci pour l'ensemble de votre travail et de vos réflexions sur le projet de loi C-81 et pour la façon dont vous avez défendu les personnes handicapées. Merci de la détermination dont vous avez fait preuve aux comités sénatoriaux et aux associations parlementaires dont vous avez été à la tête. Grâce à votre vision et à votre capacité de faire progresser tant de questions sociétales, les années que vous avez passées au Sénat ont été admirables.

Je veux toutefois ajouter quelque chose sur une note personnelle. J'ai beaucoup apprécié votre accueil chaleureux lorsque j'ai été nommée au Sénat et, en particulier, lorsque je suis devenue membre du Groupe progressiste du Sénat. J'ai beaucoup appris à vos côtés, notamment en vous regardant opérer votre magie.

Jim, vous avez aussi eu une carrière d'envergure avant votre nomination au Sénat. Avant même que nous nous rencontrions, je dois avouer que vous étiez dans notre salon pratiquement tous les jours depuis des années pour nous livrer les faits, vos réflexions et vos points de vue à partir de différentes régions du monde, au Canada comme à l'étranger.

Nous n'oublierons pas votre intervention annuelle, dans cette enceinte, sur le massacre de la place Tiananmen, sur les horreurs qui y ont eu lieu et sur ce qui s'est réellement passé. Je ne peux pas imaginer comment c'était, ce jour-là. Par contre, je connais des artistes qui y étaient, aux côtés de ceux qui ont été fauchés par les chars. Certains se sont réfugiés au Canada. L'un d'entre eux en particulier, qui est venu très tôt chez nous, à Victoria, est depuis devenu un artiste canadien majeur. Vos récits me rappellent l'une des marches ou, peut-être devrais-je dire, des courses les plus difficiles que j'aie jamais faites. Je devais traverser la place sur les nouveaux pavés qui recouvrent le lieu du massacre. Je voulais les contourner, mais la police chinoise ne l'entendait pas de cette oreille. Me sentant malade, j'ai traversé la place en courant, pensant à vos reportages et à ceux concernant des artistes que j'avais appris à connaître, vos reportages qui se mélangeaient aux images, aux sons, aux histoires et aux visages de ce jour, que j'avais vus et entendus et qui étaient devenus viscéralement miens.

Jim, je vous remercie pour tout ce que vous nous avez apporté, à moi et à ma famille, avant que nous nous rencontrions, et pour vos conseils pendant toutes ces années pendant lesquelles nous avons travaillé ensemble. Je vous félicite pour vos nombreuses réalisations et vous souhaite une retraite vraiment extraordinaire et enrichissante ainsi qu'une bonne santé pour de nombreuses années à venir.

• (1450)

Je vous félicite aussi pour votre nomination à l'Université de Victoria. C'est une communauté chaleureuse et accueillante. Nous nous y verrons certainement; nous avons des amis en commun. Vous devez venir souper.

L'honorable Mobina S. B. Jaffer : Honorables sénateurs, je prends également la parole pour rendre hommage à un homme remarquable, le sénateur Jim Munson.

Jim, j'avais préparé une déclaration officielle, mais je vais vous l'envoyer, parce que je n'aurai pas le temps de la faire ici.

Pour ceux qui ne le savent pas, il y a 18 ans, lorsque Jim a été nommé sénateur, le Sénat était bien différent et il était très difficile pour moi de m'intégrer. Le sénateur Munson et le sénateur Mercer ont été là pour moi. Le sénateur Munson prenait toujours soin de moi. Il me disait toujours ce que je devrais faire, que je devrais donner mon avis. Les questions dont nous débattons librement aujourd'hui n'étaient pas souvent abordées lorsque je suis arrivée au Sénat.

Jim, c'est vous qui avez présenté le projet de loi sur la gentillesse. Cela ne m'étonne absolument pas. Vous êtes « Monsieur Gentillesse ». Vous m'avez témoigné tellement de gentillesse depuis que nous sommes ici, même lorsque vous étiez le whip. Mon personnel m'a avertie de ne pas en parler dans ma déclaration. Je sais que, parfois, vous aviez des messages difficiles à me faire passer, mais je crois que c'était des situations plus difficiles pour vous que pour moi, parce que vous étiez un véritable ami.

Jim, vous m'avez appris les ficelles, mais, plus important encore, vous m'avez montré comment survivre au sein du Sénat. Je pourrais parler encore longtemps de votre gentillesse, mais je ne me rendrai pas au bout. Jim, vous allez vraiment me manquer.

Son Honneur le Président : Honorables sénateurs, le temps consacré aux hommages des sénateurs est écoulé. Je donne maintenant la parole au sénateur Munson.

REMERCIEMENTS

L'honorable Jim Munson : Votre Honneur, je sais qu'il est interdit d'utiliser des accessoires au Sénat, mais je vais bien dormir ce soir. Sénateur Cotter et tout le monde, voici le coussin dont le

sénateur Cotter a parlé plus tôt. La déclaration que vous avez faite au nom de votre fille était touchante. Nous allons tous bien dormir ce soir avec ces coussins.

Soit dit en passant, il est également formidable de recevoir des hommages quand on est vivant. Le simple fait de les entendre est incroyable. Je suis profondément touché. J'aime toujours dire que l'on peut bien chercher à s'assagir en vieillissant, mais qu'il faut toujours regarder le monde avec des yeux d'enfant.

Le 2 février 2004, la sénatrice Landon Pearson, comme le veut la tradition — et vous savez ce que c'est — m'a pris par le bras, m'a mené dans l'enceinte du Sénat et m'a présenté comme le nouveau sénateur. À partir de ce moment, la sénatrice Pearson m'a guidé et a fait des droits des enfants le fil d'Ariane de mon travail au Sénat. Je reviendrai sur la sénatrice Pearson un peu plus tard.

Aujourd'hui, je m'adresse à vous en tant qu'enfant qui est devenu sénateur à l'âge adulte. J'espère raconter une histoire qui illustre mon propre parcours, celle des personnes qui m'ont aidé en cours de route et de leur influence sur moi.

Honorables sénateurs, vous faites partie intégrante de cette histoire, car c'est ici, au Sénat du Canada, que j'ai découvert des penseurs et des chefs de file inspirés, forgé de nouvelles amitiés, trouvé des mentors et acquis une passion pour l'altruisme. C'est ici, au Sénat, que j'ai compris le sens réel du service à la population, où j'ai eu le privilège de faire partie d'une institution vouée à bâtir un Canada meilleur, ce à quoi chacun de vous contribue en mettant à profit votre vécu. Je le crois profondément et sincèrement.

Honorables sénateurs, ce que nous faisons ici a de l'importance, car nous consacrons notre temps à améliorer les projets de loi, à étudier et à analyser les enjeux de l'heure en comité dans une optique collective éclairée par les conseils et l'expérience d'experts. Notre travail a de l'importance parce que nous travaillons en collaboration et avons le temps de le faire.

J'ai toujours été un homme pressé. Or, le Sénat m'a appris que, ici, on peut en fait s'arrêter, apprendre à réellement écouter les autres et saisir l'essentiel d'une question avant de s'y engager à fond.

Comme vous tous, j'ai néanmoins eu une vie avant le Sénat. Je suis arrivé au Sénat avec un bagage d'expériences dont j'avais tiré des leçons. En tant que correspondant à l'étranger pour le réseau d'actualités national de la CTV, j'ai été témoin des pires aspects de l'humanité et des meilleurs aspects de l'humanité. J'ai vu de l'amour et j'ai vu de la haine. C'est le meilleur de l'humanité qui m'inspire et c'est parfois le pire de l'humanité qui me fait passer à l'action.

Durant mon enfance dans le nord du Nouveau-Brunswick, dans les années 1950, j'ai nourri mon imagination et ma curiosité. Je me demandais comment était le monde au-delà des frontières de ma ville natale, Campbellton. J'étais aventureux et espiègle. J'adorais le hockey et j'étais un fier rat de patinoire. La radio et les journaux étaient pour moi des sources de connaissances et de rêves. Nous n'avions pas de télévision. En fait, il y avait très peu de télévisions dans ma ville. Nous avions toutefois des enseignants qui donnaient vie au monde en dehors de ma petite ville et qui savaient satisfaire la curiosité d'un jeune enfant au sujet du Canada et du monde entier.

En septième année, une enseignante suppléante a passé une année entière à nous enseigner la Chine, où elle avait vécu pendant un an. J'étais loin de me douter que, 30 ans plus tard, je vivrais à Pékin et que je découvrirais tous les coins d'un pays qui avait captivé mon imagination à l'âge de 12 ans.

Mon autre façon de découvrir le monde se trouvait devant chez moi, sur la plateforme de la gare ferroviaire de Campbellton, où arrivait le train de l'après-midi. J'ai vraiment l'impression que je vais avoir 75 ans maintenant. Alors que je regardais à travers la vapeur s'exhalant de la locomotive, je pouvais voir une pile de journaux — ma pile. Avant de livrer les journaux à mes clients, je dévorais chaque mot du *Telegraph-Journal* de Saint John. Mes clients étaient peut-être parfois agacés de recevoir leur journal tardivement, mais je satisfaisais ma curiosité de notre grand monde pour la journée.

À l'époque, une gare ferroviaire était le point d'entrée et de sortie du monde. Il permettait d'en prendre conscience. À un moment donné, il était question de politique. Imaginez un garçon de 12 ans emmitouflé dans des vêtements d'hiver en 1958, lors d'une année électorale, qui accompagne son père à la gare pour attendre l'arrivée du train de campagne. Imaginez la scène : la locomotive à vapeur et les banderoles politiques aux couleurs du parti qui recouvrent le dernier wagon. Qui est sorti du train? John Diefenbaker. J'ai essayé de lui serrer la main. J'ai vraiment essayé de lui serrer la main après son discours. Il ne m'a pas remarqué et ne m'a pas serré la main, peut-être à cause de ma taille, qui a fait l'objet de nombreux commentaires. Mon père a tenté de me consoler. Toutefois, quelques jours plus tard — et je regrette d'avoir à le dire, sénateur Plett —, un scénario semblable s'est reproduit avec Lester Pearson. Après son discours électoral, je lui ai présenté ma main. Cette fois-ci, le politicien l'a serrée. On m'a dit que je suis un libéral depuis ce temps.

Des voix : Oh, oh!

Le sénateur Munson : La politique est entrée dans ma vie et elle a été un nouveau moyen de captiver ma curiosité et mon imagination. J'avais maintenant 19 ans et, comme on l'a dit, j'étais annonceur de radio à la station classique de 250 watts de Yarmouth, en Nouvelle-Écosse. Une fois de plus, John Diefenbaker a joué un rôle dans la réalisation de mon rêve de travailler un jour sur la Colline du Parlement à titre de reporter national. Il y avait une élection partielle. C'était en 1965 et Diefenbaker était en ville pour aider le candidat local — je n'ai jamais oublié son nom — John O. Bower. Il a gagné. Là, devant la station de radio, se trouvaient les journalistes dans leur imperméable, fumant leurs cigarettes et attendant l'arrivée du chef. Je me suis dit : « Peut-être que si je fais une bonne entrevue, quelqu'un le remarquera et m'offrira un emploi sur la Colline du Parlement? »

• (1500)

Ce n'est pas ce qui s'est produit, du moins, pas ce jour-là, ni à cette époque.

J'ai commencé mon entrevue en souhaitant la bienvenue à Yarmouth à M. Diefenbaker. J'ai terminé l'entrevue en le remerciant. En l'espace de 30 minutes, je ne lui avais posé aucune question. Avais-je eu le trac? Pensez-en ce que vous voulez, mais ce fut la meilleure entrevue de toute ma carrière. Mes auditeurs ont bien ri, et j'ai eu une leçon d'humilité.

En passant, mon vocabulaire et ma compréhension de la politique et de l'économie n'étaient pas très élaborés à l'époque. Je me préoccupais plus d'économiser suffisamment sur ma paie hebdomadaire de 36 $ pour pouvoir m'acheter quelques bières le vendredi soir.

Un jour, en lisant le bulletin de nouvelles du midi, je me suis buté à un mot que je n'avais jamais vu auparavant. Rappelez-vous, nous étions en 1965. J'ai dit : « Le premier ministre Lester B. Pearson a déclaré aujourd'hui que les Canadiens pourraient devoir se serrer la ceinture parce que nous allons probablement tous souffrir d'une grave in-fa-la-tion. » Je n'ai pas dit « inflation », mais « infalation ». Je pensais qu'il s'agissait d'un trouble de la digestion. Je n'avais aucune idée de ce que je lisais et ce n'est pas la dernière fois où cela m'est arrivé dans la vie. Ce jour-là, les auditeurs ont bien rigolé et j'ai eu une autre leçon d'humilité.

Pendant ces années de radio, j'ai découvert des mentors et des copains fantastiques. J'ai découvert des communautés accueillantes et des gestes de générosité. J'ai vu des gestes d'amour et j'ai rencontré l'amour de ma vie, Ginette.

Ce long chemin a aussi été marqué par la mort d'un enfant et la naissance de deux autres fils. La vie semblait vraiment cruelle dans les années 1960, lorsque Timothy James Alexander Munson est décédé à l'âge de neuf mois. Comme on l'a déjà dit, il était atteint du syndrome de Down et souffrait d'une pneumonie. Sa courte vie m'a inspiré et a guidé tout ce que j'ai fait pour défendre les droits des enfants, des enfants handicapés, de ceux qui vivent dans le monde unique et spécial de l'autisme et, bien sûr, de ceux qui s'épanouissent dans l'organisation qui a été au cœur de toute ma vie au Sénat, les Jeux olympiques spéciaux.

Pendant 17 ans, j'ai souvent côtoyé les athlètes des Jeux olympiques spéciaux. Peu importe si nous étions près de Navan, en Ontario, ou à Nagano, au Japon, chaque fois qu'un athlète me serrait dans ses bras, c'était un moment rempli d'amour, rempli de la joie du moment présent et de la devise des Jeux olympiques spéciaux : « Donnez-moi l'occasion de gagner. Mais si je n'y arrive pas, donnez-moi la chance de concourir avec courage ».

Dans le monde inclusif des Jeux olympiques spéciaux, c'est ce qu'on appelle être un vrai gagnant.

Honorables sénateurs, je sais que chacun d'entre vous a une histoire à raconter. Vos expériences de vie continuent de guider mon propre parcours et mon engagement envers les personnes qui vivent avec l'autisme. Vous, sénatrice Wanda Bernard, ainsi que votre petit-fils; vous, sénateur Peter Boehm, ainsi que votre fils; vous, sénateur Cotter, ainsi que votre fille; et vous, sénateur Leo Housakos, qui travaillez auprès de l'école À pas de géant, à Montréal, vous êtes tous mes guides. Je pense à tous ceux d'entre vous qui ont un proche ou un voisin qui vit avec l'autisme. Je pense aux gestes qui sont posés au quotidien pour aider ces personnes.

Ces efforts m'ont permis de créer des liens avec vous et avec presque tous les organismes du pays qui viennent en aide aux personnes qui vivent avec l'autisme, en particulier l'Alliance canadienne des troubles du spectre autistique, ainsi que l'organisme QuickStart Autism, qui se trouve ici même, à Ottawa. Merci. Chaque année, nous avons pris la Colline d'assaut pour livrer notre message, et je pense que les politiciens nous ont enfin écoutés.

Grâce à notre volonté collective, nous sommes sur le point de mettre en œuvre une stratégie nationale pour l'autisme. Cette initiative est maintenant entre les mains du gouvernement. Par ailleurs, le rapport *Payer maintenant ou payer plus tard : Les familles d'enfants autistes en crise*, auquel j'ai collaboré avec fierté, a alimenté la discussion et a servi de modèle pour les personnes qui vivent avec l'autisme. Il a jeté des bases sur lesquelles nous pouvons prendre appui.

Les droits de la personne et l'inclusion dans notre société sont des idées puissantes porteuses de changement, de transformation et d'action. C'est pourquoi je suis fier de mon projet de loi d'initiative parlementaire, qui est devenu une loi il y a quelques années. La reconnaissance de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, soulignée le 2 avril, a non seulement fait connaître le milieu de l'autisme, mais je crois qu'elle a contribué à la création d'un milieu accueillant pour ceux qui sont atteints d'autisme.

À vous, amis de l'Alliance canadienne des troubles du spectre autistique, aux autres organisations sur l'autisme, ainsi qu'aux défenseurs de l'autisme et des familles, vous avez été le moteur de la vision, de la connaissance, de l'expertise et de la sagesse qui nous ont permis d'arriver ensemble à ces réalisations. Je vous remercie humblement.

L'inclusion mène à des vies productives pour tous les Canadiens. Nous ne devons jamais oublier que 6,2 millions de Canadiens vivent avec au moins un handicap. Cela représente 22 % de notre population; un Canadien sur cinq vit avec un handicap.

Je crois qu'un des épisodes dont je suis le plus fier au Sénat du Canada, c'est d'avoir contribué à piloter la Loi canadienne sur l'accessibilité au Sénat, afin d'en faire une loi. Souvenez-vous, sénateurs, que nous y avons apporté des amendements pour transformer un bon projet de loi en une loi encore meilleure.

Bien entendu, il reste encore beaucoup à faire. Toutefois, comme je l'ai dit au début de mon discours, vous disposez des connaissances, de la sagesse, de l'expérience et du temps nécessaires pour rendre le pays plus inclusif, et pour en faire un pays où les personnes qui vivent avec une différence sont en mesure de participer pleinement à la société.

Pendant ma carrière de journaliste, j'ai été témoin du bon comme du mauvais et j'en ai fait des reportages. La plupart du temps, mon travail me remplissait d'énergie. Parfois, j'avais peur. Le plus souvent, j'étais conscient que je voyais l'histoire s'écrire. J'ai été stupéfié par l'instinct de survie et la force de l'être humain. Je pense à des événements qui se sont déroulés à Belfast, à Beyrouth et à Pékin, à l'assassinat du ministre du Québec Pierre Laporte pendant la crise du FLQ, à l'assassinat d'Indira Gandhi, à la première guerre du Golfe, à la guerre entre l'Iran et l'Irak, et à la couverture de nombreuses campagnes électorales brutales. J'ai eu le privilège d'avoir cette fenêtre sur le monde.

Les questions qui me venaient à l'esprit portaient toujours sur les gens : quelles sont les répercussions de ces événements sur la vie des gens ordinaires? Je me posais cette question tous les jours alors que je préparais un reportage. Pendant ces 35 années, où j'ai côtoyé de véritables professionnels à la radio et à CTV, j'ai appris à travailler fort et j'ai développé les compétences essentielles d'un journaliste.

Je tiens à saluer un vieil ami, Sidney Margles, de Montréal. Après nos débuts à la radio à Montréal, nous avons travaillé ensemble à Standard Broadcast News, à Ottawa. Il m'a montré les premières étapes à franchir : devenir un peu plus dur, devenir un peu plus percutant et respecter l'heure de tombée. On ne peut pas dépasser l'heure de tombée. Les bulletins de nouvelles ne sont pas diffusés à 23 h 5, mais bien à 23 heures précises.

Parmi les professionnels de l'information qui m'ont profondément influencé, je tiens à saluer Tim Kotcheff, Lloyd Robertson, Craig Oliver et tant d'autres. Et vous, Pamela, ainsi que le sénateur Duffy. Il est si important de rendre hommage aux autres. Merci pour le travail que vous avez accompli dans le monde du journalisme.

Vous savez qui vous êtes. Je ne peux pas nommer tout le monde. Je voudrais remercier les producteurs et les équipes qui travaillent dur dans les bureaux et les principales salles de rédaction de Toronto. Je tiens particulièrement à remercier John Konig, François Bisson et Mike Nolan, le producteur et les cameramen qui ont été mes yeux, sur la route. Vous m'avez aidé à écrire les histoires et à les montrer. Vous m'avez façonné.

Il y a une personne spéciale dans ma vie et c'est Roger Smith, mon ancien collègue du réseau CTV. Merci, Roger, d'avoir toujours été de mon côté, dans la vie et sur la patinoire.

Pendant les cinq années où j'ai vécu et travaillé en Chine, notre famille n'aurait pas pu survivre sans les conseils et le soutien de notre interprète sur place, Zhao Feng Yu, aujourd'hui Frank Zhao. Aujourd'hui, il est canadien et les choses vont plutôt bien pour lui. J'apprécie vraiment M. Zhao. Lorsque je suis arrivé, avec Ginette, à l'aéroport, en Chine — d'autres reporters s'étaient présentés en même temps : Dennis Macintosh, Tom Clark, Roger et d'autres — il m'a dit, après m'avoir regardé et que je lui ai rendu son regard : « Enfin, un journaliste à qui je peux parler face à face. » Il voulait dire que nous étions de la même taille. Il était tellement heureux de me rencontrer.

• (1510)

En parlant de Canadiens et des personnes merveilleuses avec qui j'entretiens une amitié profonde et éternelle, j'aimerais saluer Don Connolly, Kevin Ryan, Ron MacIsaac, Steven Boyd et Robert McKelvie, qui nous manquera toujours. Je salue ces amis de la Nouvelle-Écosse et des Maritimes, des amis qui m'ont appuyé tout au long de ma vie et qui ont vécu avec moi tant d'aventures.

Dans les années 1970, au début des années 1980 et plus tard, vers la fin des années 1990, en compagnie de mes collègues de la tribune de la presse sur la Colline du Parlement — soit dit en passant, nous n'avions pas de dîners prolongés, mais nous avions des soirées prolongées le vendredi — à l'insu du Cercle des journalistes, j'ai mis à l'essai mes aptitudes de commando des couloirs, pourchassant et interceptant des politiciens afin d'obtenir une déclaration ou un extrait vidéo. J'ai appris l'histoire sur le pouce ou *History on the Run*, pour reprendre le titre d'un documentaire de Peter Raymont, parrainé par l'Office national du film, concernant l'élection générale de 1979 et la dynamique entre quatre journalistes, y compris moi-même, et Pierre Elliott Trudeau et Joe Clark. C'est ce qu'on appelle apprendre sa profession sur le tas. Bien des histoires colorées ont vu le jour à cette époque. Un jour, elles figureront peut-être dans un livre.

Plus tard, à titre de correspondant à l'étranger, respecter les heures de tombée et composer avec la mort était un défi en soi, mais une question est demeurée sans réponse : qu'advient-il le lendemain pour les personnes qui ne font pas les manchettes? Je vous raconte une histoire qui m'a particulièrement touché.

Transportons-nous à Phnom Penh, au Cambodge, au début des années 1990, dans les ruelles de cette ville torturée où des êtres humains luttaient pour leur survie. Des bébés orphelins, dont bon nombre étaient manifestement atteints d'un handicap étaient jetés dans des poubelles. Une Canadienne nommée Naomi Bronstein, qui venait de Montréal, dirigeait un orphelinat au cœur de cette ville assiégée. Elle sauvait des vies. J'ai raconté son histoire et celle des bébés à la télévision. Qui adopterait ces bébés? Vivraient-ils assez longtemps pour être adoptés? Est-ce quelqu'un se souciait de leur sort? C'est l'histoire qui m'a le plus touchée et a influencé tout le reste de ma vie. Je m'étais dit que, si plus tard dans ma vie, j'étais en mesure de faire plus que raconter des histoires, je ferais quelque chose pour l'amour des enfants.

Après huit ans à l'étranger, CTV m'a ramené au Canada. Premièrement à Halifax, où je travaillais avec les membres de mon équipe, Gord Danielson et Charlie MacDonald, puis de nouveau à Ottawa. Un jour, j'étais en train de travailler d'arrache-pied à la préparation de mon prochain reportage sur la Colline sans savoir que j'allais y trouver bientôt une autre vie que celle de journaliste. Par sa nature même, le milieu de l'information peut être cruel parfois. En 2001, j'ai perdu mon emploi. À 55 ans, qu'est-ce qui pouvait m'attendre?

Je n'oublierai jamais l'appel du premier ministre qui a changé ma vie. Comme je l'ai dit, au début, il y a eu John Diefenbaker et Lester Pearson et, avant d'aller à l'étranger, il y a eu Pierre Trudeau, Joe Clark et Brian Mulroney, dont j'ai couvert les campagnes électorales et les gouvernements en tant que journaliste. J'aimais la politique — je ne voulais pas être un politicien, mais j'ai toujours été fasciné par le rôle que jouent les politiciens et les partis politiques dans nos vies. J'aimais les histoires et j'aimais les raconter dans mon journalisme.

Un matin, j'ai reçu un appel du Cabinet du premier ministre. Je n'oublierai jamais sa voix : « Jimmy! » Parfois, m'a-t-il dit, t'étais un bon gars, et d'autres fois pas mal moins, mais je t'aime bien. Aimerais-tu venir travailler pour moi? J'ai hésité. J'étais au chômage à 55 ans. Pourquoi irais-je travailler, comme on dit dans le milieu journalistique, pour les forces obscures? Sans la sagesse de mon épouse, j'aurais peut-être été au chômage pendant longtemps.

C'est à ce moment-là que j'ai eu une illumination. Travailler avec le premier ministre de l'époque, Jean Chrétien, a été le plus grand privilège de ma vie. Il m'a redonné une vie que je croyais avoir perdue. Il a donné un sens à ma vie et, pendant près de deux ans, j'ai évolué dans un monde où les décisions prises comptaient pour tous les Canadiens et bien d'autres gens à l'étranger. J'étais dans la salle où on a pris la décision de ne pas participer à la guerre en Iraq. Jean Chrétien était un homme de décision : humble, très intelligent, fier et acharné. C'est l'un des grands premiers ministres que le Canada a eus. M. Chrétien a bien servi son pays, et j'ai eu l'honneur de travailler pour lui, de concert avec l'équipe incroyable qui dirigeait son Cabinet. Depuis lors, beaucoup sont demeurés de bons amis. Vous savez qui vous êtes, et je vous remercie de votre amitié. Surtout, je tiens à saluer mes trois *amigos*, Bruce Hartley, Stephen Hogue et Paul Genest.

Pour en revenir au Sénat, on ne sait jamais ce que la vie nous réserve. Ma nomination au Sénat m'a offert une tribune dont je n'aurais jamais cru pouvoir disposer. Honorables sénateurs, vous souvenez-vous de votre première journée au Sénat, de l'énervement, de l'attente et même de fébrilité? Vous êtes entouré des membres de votre famille, qui vous aiment. Comme le veut la tradition, un sénateur d'expérience vous escorte, un sénateur que vous respectez ou que vous connaissez. Vous regardez autour de vous et vous vous demandez — cela m'arrive encore — : comment suis-je arrivé ici? Comme je vous l'ai dit, c'est l'ex-sénatrice Landon Pearson qui a agrippé mon bras pour me faire entrer dans le Sénat. C'était tout simplement mon héroïne, une défenseure des droits des enfants. Elle était intelligente, chaleureuse et gentille, et elle était pour moi l'exemple de ce qu'on pouvait accomplir ici. Grande défenseure des droits des enfants bien avant son arrivée au Sénat, elle n'a pas perdu de temps avant de faire la promotion des

droits des enfants énoncés dans la Convention des Nations unies. J'ai pensé encore une fois aux enfants avec qui j'avais grandi et qui avaient vécu dans la pauvreté. J'ai pensé aux bébés orphelins au Cambodge. J'ai pensé à un nourrisson décédé il y a longtemps. Ensuite, je me suis demandé ce que je pouvais faire pour essayer de changer la vie des enfants.

Comme cela a été dit, après Mme Pearson, nous avons pris la relève pour encadrer chaque année les célébrations de la Journée nationale de l'enfant. Imaginez l'ancienne salle du Sénat remplie d'enfants le 20 novembre. C'était l'occasion d'exprimer leur voix et de nous montrer la voie et, pour nous, de se porter à leur défense. Comme le disait Mme Pearson, chaque enfant est une nouvelle chance pour l'humanité. Alors que je m'apprête à partir, j'espère que l'un d'entre vous — ou plutôt une personne de chaque groupe ou caucus — se joindra à l'effort déployé pour raviver cette célébration et la reconnaissance de l'enfant. Il reste toutefois du travail à faire.

D'abord, en collaboration avec l'incomparable ancienne sénatrice Raynell Andreychuk, il y a eu le rapport *Les enfants : des citoyens sans voix* et l'appel en vue de créer un poste de commissaire national à l'enfance. Aujourd'hui, grâce au travail de la sénatrice Rosemary Moodie, j'espère, sénateurs, que cet appel sera entendu. J'espère que le gouvernement écoutera vraiment. Nous l'avons dit et répété : le pays a besoin d'un commissaire national à l'enfance.

Je vais continuer de regarder le monde avec les yeux d'un enfant. Si Landon Pearson, par le biais de son centre d'étude de l'enfance et des droits des enfants à l'Université Carleton, peut continuer de le faire à l'âge de 90 ans, pourquoi pas moi? Tout ce qu'il faut, c'est un peu de temps.

Cela me rappelle une anecdote avec M. Chrétien, dans le nord du Nouveau-Brunswick, après un événement tenu à Bathurst. Nous étions sur une route de campagne, en chemin vers l'aéroport. Il a demandé que l'on arrête la voiture. Il voulait rencontrer des gens qui se tenaient debout près d'une clôture. C'était une journée d'un froid cinglant typique du nord du Nouveau-Brunswick, mais il insistait pour sortir. J'avais froid et j'ai choisi de demeurer dans la voiture. Il s'est entretenu avec eux pendant environ 25 minutes, sans caméra autour. Je lui ai dit : « M. Chrétien, c'est un beau geste que vous venez de poser. C'est aimable de votre part. » Il m'a regardé et il m'a répondu : « Qu'est-ce que cela m'a coûté, Jimmy? Du temps. » J'ai conservé cette leçon dans mon cœur. Tout ce qu'il faut, c'est un peu de temps — s'arrêter, écouter et prêter attention aux autres. C'est un conseil que j'ai adopté.

J'ai beaucoup appris au Sénat, mais je dois maintenant parler franchement. Malgré toutes les possibilités que j'ai eues de me renseigner sur le monde et mon pays, malgré toutes les occasions de montrer davantage de curiosité et d'intérêt envers les Premières Nations et leurs communautés, je ne leur ai pas prêté suffisamment attention. Imaginez : j'étais un journaliste plein de curiosité et de questions, et je n'ai jamais assez prêté attention.

Au milieu des années 1990, j'ai couvert une nouvelle majeure à Davis Inlet, au Labrador. Des enfants innus de Davis Inlet étaient devenus accrocs en respirant des vapeurs d'essence. J'étais très empathique. J'ai écrit de nombreux articles sur la question, mais je n'avais pas vraiment compris ce qui sous-tendait ce drame : le racisme systémique et le fait que tout un système avait volé la vie de familles, de communautés et d'enfants autochtones. Je ne connaissais pas bien l'histoire de mon pays.

• (1520)

Ce n'est qu'en 2004, lorsque je suis entré au Sénat, que j'ai vraiment commencé à écouter. J'ai rencontré les anciens sénateurs Charlie Watt et Willie Adams, et la sénatrice Lovelace Nicholas. Je suis également devenu membre du Comité des peuples autochtones. Lillian Dyck — mon Dieu, elle me manque — a été un mentor et une conseillère. J'ai acquis une meilleure compréhension des questions autochtones.

En fait, la connaissance est le fondement de la compréhension. Grâce à l'aide de la sénatrice Dyck et d'autres sénateurs autochtones, j'ai découvert les droits des peuples autochtones et la véritable histoire du Canada. J'ose espérer que les sénateurs autochtones dans cette enceinte me pardonnent de ne pas avoir été mieux informé plus tôt dans la vie.

Mais on n'est jamais trop vieux pour apprendre, n'est-ce pas? Je suis reconnaissant envers mes collègues du Sénat pour ce qu'ils m'ont enseigné. Aujourd'hui, nous sommes tous en état de choc, et je vais avoir du mal à en parler. Je croyais que ce serait facile, mais c'est tout le contraire. Il est vraiment difficile d'exprimer le choc que nous avons ressenti à la découverte des tombes de 215 enfants du pensionnat autochtone de Kamloops.

Les enfants autochtones de Kamloops font éclater la vérité. Leur esprit est vivant, et il nous parle. Le Canada est en état de choc. L'ensemble de la population réalise enfin le traitement injuste qui a été réservé aux Premières Nations. Tout le monde parle de notre histoire avec tristesse et colère.

Je crois que la réconciliation est la responsabilité de tous les Canadiens. Je dis bien la responsabilité de tous. Nous devons réapprendre notre histoire. Nous devons apprendre cette histoire.

Notre ancien collègue Murray Sinclair compte parmi les éminents sénateurs dont les enseignements ont eu une grande importance pour nous. Il a présidé la Commission de vérité et réconciliation. Les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation contiennent une invitation à agir qui nous est tous destinée. En présentant les conclusions de la commission, le sénateur Sinclair a dit ceci :

> [...] nous vous avons décrit une montagne, nous vous avons montré comment vous rendre au sommet et nous vous demandons maintenant de la gravir.

Honorables sénateurs, comment peut-il y avoir une réconciliation alors que nous sommes encore nombreux à en savoir peu sur l'histoire des Premières Nations?

Les Premières Nations du Québec ont perdu dernièrement un grand sage et un communicateur formidable en la personne de l'anthropologue et écrivain Serge Bouchard. Il n'est pas tellement connu dans le Canada anglais mais, si vous souhaitez voir la version anglaise de ses documentaires, vous pouvez chercher le nom « Serge Bouchard » sur Internet et écouter ce qu'il avait à dire. Pendant 30 ans, il a partagé ses connaissances avec son auditoire le dimanche soir, à Radio-Canada, à propos du Nord, des Premières Nations et de la vie en général. C'était un grand ami des peuples autochtones et il avait un vaste public. La leçon qu'il nous a transmise, c'est d'être curieux, d'écouter et de traiter chaque personne avec respect et bienveillance, comme un être bel et bien unique. C'était un vulgarisateur de l'histoire et de la mémoire. Ses livres sont un bon point de départ pour réapprendre notre histoire.

Pour reprendre la question que j'ai posée plus tôt, comment peut-il y avoir une réconciliation alors que nous sommes encore nombreux à en savoir peu sur l'histoire des Premières Nations? Est-ce trop nous demander, à nous, les Canadiens, de répondre individuellement et collectivement à l'appel à l'action 62 et d'apprendre à voir notre relation avec les Premières Nations autrement?

À la suite de la terrible tragédie survenue à London, en Ontario, je tiens aussi à dire à la communauté musulmane du Canada que je souffre avec elle. Nous tous au Sénat partageons sa souffrance.

Je tiens à adresser ces mots à mon honorable collègue la sénatrice Salma Ataullahjan. Salma, vous avez été pour moi une amie précieuse. N'oubliez jamais que vous ne serez jamais seule pour porter ce deuil. Nous serons là pour vous aider à vous en remettre. L'amour l'emportera toujours sur la haine.

Il y a tant de personnes à remercier. Dans mon bureau seulement, j'ai pu compter, au cours des 17 dernières années, sur la confiance et les services attentionnés de plusieurs conseillers. Je pense notamment à Alex Asselin, Amélie Crosson, Andrée Chenard, Marie Russell, Elizabeth Laforest et Christian Dicks, qui ont fait preuve d'un dévouement exceptionnel. Je suis encore accompagné de deux anges — l'une de ces personnes est assise ici — qui me guident, qui veillent sur moi et qui m'aident à rester calme — quand c'est possible — et organisé : Lisa Thibedeau et Lillian Kruzsely.

Ma chère Lisa, qui m'a accompagné pendant la plus grande partie de mon mandat au Sénat, mettra bientôt au monde une nouvelle petite personne; c'est incroyable. Comme l'a déclaré l'ancienne sénatrice Landon Pearson, chaque enfant donne une nouvelle chance à toute l'humanité. Lisa, je vous offre, ainsi qu'à Chris, tous mes vœux de bonheur. Il n'y a rien, en ce bas monde, comme l'amour d'un enfant.

Lillian, vous êtes la personne la plus talentueuse qui soit pour m'aider à tout mettre en ordre dans mon bureau avant mon départ. Nous avons deux mois, mais il nous faudra peut-être plus de temps.

Je remercie Lisa et Lillian de m'avoir accompagné à distance durant cette période très exigeante et chargée. Je ne sais pas comment je m'en sortirai sans vous.

Je m'en voudrais d'oublier les stagiaires qui ont passé leur été avec nous et qui se trouvent maintenant à l'aube d'une nouvelle carrière. Je m'adresse à eux et je leur dis : j'espère que votre séjour parmi nous vous sera utile au cours de votre vie. Je sais que votre travail avec nous vous a donné un aperçu du paysage politique et vous a permis d'appréhender sous un angle particulier la condition de citoyen canadien.

Il y a aussi Michael Trinque. Tout le monde a déjà rencontré Michael dans les corridors du Sénat. Comme vous le savez, Michael est atteint du syndrome de Down. Il fait partie de notre équipe depuis 12 ans. Michael nous a apporté de l'affection et du dévouement. Il nous a permis de comprendre que nous sommes tous dans le même bateau, comme le veut l'expression. C'est le bateau de l'inclusion. Comme l'a mentionné la sénatrice Cordy, Michael ne se retrouvera pas au chômage, car il se joindra à l'équipe de la sénatrice Coyle.

Sénatrice Coyle, je souhaite que votre exemple incite d'autres sénateurs à faire de la place à ceux qui ont la capacité — quoiqu'ils soient handicapés — d'apporter une contribution valable à ce que nous faisons.

Parlant de valeur, honorables sénateurs, il n'y a rien de plus précieux que les nouvelles amitiés que j'ai nouées au Sénat. J'ai particulièrement apprécié les cercles d'amis qui s'y créent : les amitiés au comité, les amitiés au caucus et les amitiés tout court. Je regarde la sénatrice Martin et ce que je vois, c'est une amie. Vous avez tous enrichi ma vie. Vous avez égayé ma vie.

Merci, Terry Mercer, d'être qui vous êtes. Nous sommes arrivés au Sénat le même jour. On peut dire que nous sommes des voisins de banquette pour la vie. Bien sûr, l'expérience que notre petit groupe combatif a vécue sous la direction de Jane Cordy a été intéressante. Nous verrons quelles nouvelles expériences vivront les sénateurs dans le futur.

Je veux exprimer toute ma gratitude pour le personnel de l'Administration du Sénat. Vous êtes des fonctionnaires loyaux et dévoués qui veulent assurer le bon fonctionnement du Sénat. J'ai été témoin de votre professionnalisme et de votre dévouement. Qu'il s'agisse d'un petit bonjour amical le matin, d'une conversation informelle ou de conseils donnés en tant que spécialistes, vous avez toujours été là pour m'épauler. Chaque jour, vous donnez l'exemple de ce que signifie réellement la fonction publique.

Monsieur le Président Furey, vous êtes un président gentil et attentionné et un leader sage. Vous représentez la modernisation du Sénat et vous guidez cette institution dans son évolution. J'apprécie votre amitié. Vous avez dirigé nos travaux avec respect, grâce et dignité.

Je veux dire aux pages que j'ai aimé entendre leurs histoires, leurs rêves et leurs aspirations. Je vous remercie de votre aide. Gardez toujours en vous la curiosité de savoir ce que la vie vous réserve.

Pensez à donner un peu de votre temps aux gardiens de sécurité à l'extérieur et aux chauffeurs de nos petits autobus — nous les voyons tous les jours et je sais que vous le faites parfois — et écoutez ce qu'ils ont à dire. C'est important. Ils font un travail immense pour nous protéger et nous amener là où nous devons aller.

• (1530)

Quant à la prochaine étape de ma vie professionnelle, je suis heureux de vous informer qu'il existe un avenir après 75 ans. En effet, le 15 juillet, le lendemain de ma date de retraite obligatoire, j'entrerai en fonction comme cadre en résidence à l'École de commerce Peter B. Gustavson de l'Université de Victoria. J'ai demandé s'il était possible de remplacer le titre de « cadre » par celui de « sage », mais on m'a dit que non. Je serai aussi conseiller spécial du Forum de Victoria. C'est ce qu'on appelle un petit boulot à temps partiel.

Je sais que vous connaissez le Forum de Victoria parce que de nombreux sénateurs ont participé par le passé à ses assemblées plénières et webinaires. Le prochain forum se déroulera du 20 au 22 avril 2022. Il portera sur le thème du territoire, de la vérité et de la confiance, et il réunira des décideurs, des chefs d'entreprise, des universitaires, des jeunes et des dirigeants de la société civile. Nous discuterons de l'ensemble des écarts et des dissensions qui existent au sein de la société canadienne, en ce qui concerne notamment l'identité, le territoire, la religion, la race, la situation économique, la culture et la politique. Le tout se terminera par la formulation de recommandations pour les dirigeants politiques.

Je suis très reconnaissant. Je sais que son père est décédé et qu'il ne peut donc pas être ici aujourd'hui, mais le sénateur Peter Boehm assurera la liaison entre le forum et le Sénat. Je ne serai donc pas complètement parti, Votre Honneur, parce que je travaillerai avec vous et Peter, et que je poursuivrai ce partenariat avec le Forum de Victoria.

Honorables sénateurs, les gens me disent : « Vous avez vécu beaucoup d'aventures et rencontré beaucoup de personnes importantes dans votre vie, comme Nelson Mandela et le Dalaï-Lama. Pourtant, il semble que ce sont les personnes les plus proches de vous, votre famille, votre communauté, vos collègues de travail, qui ont le plus d'influence sur vous, dans la vie. » C'est au sein de sa famille qu'on commence à prôner des valeurs qui nous suivront toute notre vie.

Mon père Eddie, ou Ed ou J.E., ministre de l'Église Unie, était le chef spirituel des congrégations qu'il servait. Il accompagnait les membres de ses congrégations tout au long du cycle de leur vie, du baptême des bébés au mariage des jeunes couples, en passant par le réconfort qu'il apportait aux malades à l'hôpital, et enfin le réconfort qu'il apportait aux familles lors de funérailles. C'était un homme plein d'empathie, que les graves difficultés qu'il avait rencontrées dans sa jeunesse dans le petit village d'Alma, au Nouveau-Brunswick, avaient façonné. Ces valeurs s'apprennent.

Avant de parler de ma mère, j'ai un petit secret à vous confier avant de terminer. Dans la congrégation de mon père, parce que j'étais assez rebelle et que je remettais beaucoup de choses en question, un jour, un membre de la congrégation m'a dit : « Tu ne seras jamais le digne successeur de ton père. » Eh bien, sénateur, il a été dit il y a un instant que je ne serais jamais le digne successeur de mon père, mais aujourd'hui je suis ses traces. Je lui ai emboîté le pas et nos pas s'ajustent parfaitement. La piste qu'il a laissée m'a permis de bien m'ancrer dans la réalité.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que ma mère, Dora, était petite, mais déterminée. Elle était ferme, mais bienveillante, et fougueuse. Elle adorait les gens et s'entendait bien avec tout le monde, et c'était réciproque.

En bons enfants de pasteur, mon frère David, ma sœur Mary et moi avons dû développer une grande résilience au fait de toujours avoir l'impression de vivre dans un bocal en verre. Tous les trois, nous avons perpétué les valeurs d'amour et de liens familiaux. Nous sommes tissés serré. Simplement dit, nous nous adorons. Nos parents seraient fiers des quatre petits-enfants et des deux arrière-petits-enfants qu'ils ont jusqu'à présent.

Ma famille comprend les sœurs de Ginette, Françoise et Denise, ainsi que mon beau-frère, André, qui fait partie de l'imposant clan des Aubut. Ils viennent de la « république » du Madawaska. Ils en parlent comme d'une république, mais c'est bel et bien au Nouveau-Brunswick, au Canada. C'est de là qu'ils viennent et ils forment une part importante de ma vie.

Je ne sais pas quelle partie choisir, car je ne serai peut-être pas capable de finir les quatre dernières pages. J'ai presque fini. Ginette, bien sûr, a été l'amour de ma vie, avec les deux garçons qui sont ici : James, mais nous l'appelons Jamie, et Claude Mathieu, que nous appelons Claude. Nous sommes tellement chanceux de recevoir le cadeau d'un enfant, de deux enfants, plus tard dans la vie après avoir perdu Timmy. À toi, Ginette, et aux garçons, je n'ai qu'une seule chose à dire : je vous aime tellement. Vous m'avez aidé à garder la tête froide. Vous avez compris mon étrange sens de l'humour. S'il y a une chose qui compte dans la vie, c'est la famille. Je voudrais dire à tous les sénateurs : chaque jour, quand vous rentrez chez vous, embrassez vos enfants. Je te fais gros câlin affectueux, Ginette.

J'éprouve une énorme gratitude pour la tribune que le Sénat m'a offerte afin de sensibiliser la population à ce qui améliore la vie des gens, mais aussi à l'égard de la déficience intellectuelle, du pouvoir des Jeux olympiques spéciaux, des familles qui vivent avec l'autisme, du pouvoir de la défense des droits, et j'en passe.

L'un des derniers grands privilèges que j'ai eus au Sénat a été de parrainer le projet de loi sur la Semaine de la gentillesse le mois dernier. Inspiré par le rabbin Reuven Bulka, un des chefs spirituels d'Ottawa et le cofondateur du Kindness Project, je suis passé à l'action et, avec l'appui unanime de la Chambre des communes et, bien sûr, celui du Sénat, c'était acquis : ce fut fait. Un projet de loi pour créer la Semaine de la gentillesse au Canada a été adopté par le Parlement, avec l'aide de Michael Barrett du Parti conservateur et de la députée libérale Emmanuella Lambropoulos.

Qu'est-ce que la Semaine de la gentillesse? Pourquoi la gentillesse est si cruciale à notre bien-être en tant qu'individus et en tant que société? Pour paraphraser les propos du Dr Brian Goldman — oui, le médecin qui anime « White Coat, Black Art » à la radio de la CBC —, la gentillesse et l'empathie sont essentielles à notre vie de tous les jours. Dr Goldman, le journaliste, a publié un ouvrage sur la gentillesse et l'empathie en 2017. Tout ce dont on a besoin pour comprendre pourquoi la gentillesse est essentielle aux individus d'une société est contenu dans ce livre.

Pour ce qui est du projet de loi, je n'étais que le messager, car c'est le rabbin Bulka qui a présenté sa vision à l'échelle nationale : une semaine consacrée à répandre les connaissances sur la gentillesse et la manière dont elle change couramment des vies. Nous l'avons fait, rabbin, nous l'avons fait — une loi sur la gentillesse au pays, qui, je l'espère, sera une source d'inspiration pour d'autres pays. Le Canada : un endroit où des actes de gentillesse suscitent d'autres actes de gentillesse.

Récemment, nous avons perdu un employé du Sénat. Il s'appelait Ismaël Ocal et il occupait les fonctions de concierge. Il avait un fils autiste. Il était toujours souriant. Il était arrivé au Sénat bien avant moi. Nous aimions discuter ensemble, souvent. Ces conversations étaient très importantes pour moi. Elles donnaient un sens à notre présence au Sénat. Elles étaient empreintes d'humanité. Ismaël était l'un des nôtres.

Je vous remercie de votre patience. Je voulais vraiment avoir la chance de m'exprimer pour vous dire comment j'ai vécu les 17 dernières années et demie.

En terminant, au fil des ans, j'ai relu des lettres du frère de mon père, mon oncle Lloyd Munson, qui a été tué durant la Deuxième Guerre mondiale. Il faisait partie de l'Aviation royale canadienne en tant que membre d'équipage d'un bombardier Lancaster. Je suis né en 1946. Nous ne nous sommes jamais rencontrés, mais j'ai pu connaître son esprit. Chaque année, je participe aux cérémonies au Monument commémoratif de guerre pour honorer sa mémoire, mais aussi pour rendre hommage à cinq de mes oncles qui, eux, sont revenus à la maison. On m'a donné le prénom d'oncle Lloyd. Mon nom complet est James Lloyd Munson.

Chaque lettre que mon oncle envoyait à mon père durant la Deuxième Guerre mondiale — lettres qui provenaient de l'Écosse, de l'Égypte ou du pays que l'on nommait Ceylan à l'époque — se terminait avec ces mots : « Au revoir pour le moment, Lloyd. »

Alors que j'entame un nouveau chapitre de ma vie, j'espère me laisser guider par les mots de Marcel Proust, qui a dit : « Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux. »

Honorables sénateurs, au revoir pour le moment. Faites preuve de gentillesse et cultivez votre joie de vie. Merci.

• (1540)

Des voix : Bravo!

[*Français*]

AFFAIRES COURANTES

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

PROJET DE LOI MODIFICATIF—PRÉSENTATION DU CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES NATIONALES

L'honorable Percy Mockler, président du Comité sénatorial permanent des finances nationales, présente le rapport suivant :

Le mercredi 9 juin 2021

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-222, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (utilisation des ressources), a, conformément à l'ordre de renvoi du 25 mai 2021, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,
PERCY MOCKLER

Son Honneur le Président : Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois?

(Sur la motion de la sénatrice Omidvar, la troisième lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

L'AJOURNEMENT

PRÉAVIS DE MOTION

L'honorable Raymonde Gagné (coordonnatrice législative du représentant du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs, je donne préavis que, à la prochaine séance du Sénat, je proposerai :

Que, lorsque le Sénat s'ajournera après l'adoption de cette motion, il demeure ajourné jusqu'au mardi 15 juin 2021, à 14 heures.

LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS DES VICTIMES

PROJET DE LOI MODIFICATIF—PREMIÈRE LECTURE

L'honorable Pierre-Hugues Boisvenu dépose le projet de loi S-235, Loi modifiant la Charte canadienne des droits des victimes (publication de renseignements concernant la victime).

(Le projet de loi est lu pour la première fois.)

Son Honneur le Président : Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la deuxième fois?

(Sur la motion du sénateur Boisvenu, la deuxième lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour de la séance d'après-demain.)

[*Traduction*]

L'HONORABLE JIM MUNSON

PRÉAVIS D'INTERPELLATION

L'honorable Jane Cordy : Honorables sénateurs, je donne préavis que, après-demain :

J'attirerai l'attention du Sénat sur la carrière de l'honorable sénateur Jim Munson.

PÉRIODE DES QUESTIONS

LES TRAVAUX DU SÉNAT

Son Honneur le Président : Honorables sénateurs, avant de passer à la période des questions, j'aimerais soulever quelques points que j'ai déjà abordés, mais sur lesquels je souhaite revenir. De nombreux sénateurs ont décidé de précéder leurs questions de

très longs préambules qui, à mon avis, constituent souvent des déclarations ou des interpellations. De plus, dans certains cas, ils posent deux, trois, voire quatre questions à la fois. Cette façon de procéder, honorables sénateurs, interrompt la file d'attente pour les questions et empêche les sénateurs de poser une question qu'ils ont préparée, le jour où ils sont censés le faire.

Enfin, honorables sénateurs, lorsque vous posez une question complémentaire, ce n'est pas le moment d'arriver avec une question distincte. Pour cela, vous devez reprendre la file d'attente. Je précise que les questions complémentaires doivent avoir un lien avec la question initiale. Je donne beaucoup de marge de manœuvre à cet égard, mais il doit nécessairement y avoir un lien avec la première question.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LES RELATIONS SINO-CANADIENNES

L'honorable Donald Neil Plett (leader de l'opposition) : Votre Honneur, nous allons certainement tenter de nous conformer à votre avertissement et nous espérons que nos réponses seront aussi concises et directes, et qu'elles ne retarderont pas l'ordre du jour du gouvernement.

Monsieur le leader du gouvernement, ma question porte sur la détention en Chine de Michael Kovrig et Michael Spavor, des citoyens canadiens. Ces deux Michael et leur famille restent dans les pensées des Canadiens plus de 900 jours après le début de leur détention illégale. En mars dernier, ces Canadiens ont été soumis à des procès qui n'étaient rien d'autre que des mascarades et qui se sont déroulés en l'absence de notre ambassadeur, Dominic Barton. Cette semaine, le ministre Garneau nous a appris que celui-ci communique régulièrement avec Huawei, l'entreprise de technologie chinoise, afin de trouver un moyen de faire libérer les deux Michael.

Monsieur le leader, pourquoi est-ce que l'ambassadeur Barton négocie la libération des deux Michael avec Huawei, alors qu'ils ont été illégalement emprisonnés par le régime communiste chinois? Est-ce pour cette raison qu'il faudra encore attendre un bon moment avant leur libération, comme le premier ministre l'a déclaré à l'Université Ryerson la semaine dernière?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je vous remercie de votre question. La réponse courte est — je vais essayer d'être concis — que le Canada utilise différentes approches et diverses voies pour garantir la libération des deux Michael qui sont emprisonnés — comme vous l'avez dit — de façon déraisonnable, arbitraire et illégale. Cela signifie entre autres que nous devons unir nos efforts diplomatiques avec ceux de nos alliés, notamment Joe Biden, le président des États-Unis, et que nous devons examiner tous les moyens possibles pour libérer nos deux concitoyens, tout en veillant sur les intérêts à long terme du Canada et en protégeant les personnes qui risquent d'être victimes de la Chine ou qui pourraient subir des mesures coercitives arbitraires de la part de régimes comme celui de la Chine. À ce jour, la Chine s'est montrée intransigeante, mais cela ne veut pas dire que le Canada diminue ses efforts pour faire libérer les deux hommes.

Le sénateur Plett : Bref, je crois que la réponse courte était oui.

Monsieur le leader, est-ce une pratique habituelle que les représentants officiels du gouvernement du Canada, y compris les ambassadeurs et les hauts-commissaires, négocient avec des sociétés privées concernant le bien-être de citoyens canadiens à l'étranger, en particulier ceux qui sont illégalement emprisonnés? À votre connaissance, cela s'est-il déjà produit?

Monsieur le leader, pourriez-vous nous dire si l'ambassadeur Barton a négocié l'autorisation accordée à la famille de Mme Meng Wanzhou afin qu'elle se joigne à elle à Vancouver pour Noël alors que les deux Michael croupissaient en prison? Comment le gouvernement Trudeau peut-il penser que ce fiasco est juste?

Le sénateur Gold : Monsieur le sénateur, merci de votre question. Le Canada travaille sans relâche pour récupérer les deux Michael et prend toutes les mesures appropriées à cette fin. Je n'ai pas de renseignements concernant les faits que vous avez soulevés. Comme tous les Canadiens en conviendraient, l'important est que nous employons toutes les méthodes possibles pour obtenir leur libération.

L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

LE LABORATOIRE NATIONAL DE MICROBIOLOGIE

L'honorable Thanh Hai Ngo : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au représentant du gouvernement au Sénat. Comme vous le savez peut-être, on craint de plus en plus que l'éclosion de COVID-19 puisse — j'ai bien dit « puisse » — être le résultat d'une fuite accidentelle de l'Institut de virologie chinois. Lors d'une réunion du comité la semaine dernière, j'ai demandé à la ministre du Développement international si elle était en faveur d'une enquête indépendante. Elle a répondu que oui. Je le souligne, car elle a donné une bien meilleure réponse que le premier ministre, qui a répondu à une question légitime en accusant les gens de racisme.

• (1550)

Sénateur Gold, le gouvernement refuse de respecter l'ordre de la Chambre des communes de produire un document sur le congédiement de deux scientifiques du Laboratoire national de microbiologie. Étant donné que le gouvernement cache ce document, comment pouvons-nous avoir confiance que vous soutiendrez une enquête sur l'origine de la COVID-19? Pouvez-vous informer le Sénat des mesures précises que vous prendrez pour appuyer cette enquête?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je suis heureux de répondre à vos questions. Vous soulevez des questions importantes. Le gouvernement ne cache pas de documents et je m'abstiendrai de souligner les demandes excessives qui sont faites à l'autre endroit pour la production de documents. Bref, le Canada est en faveur d'une enquête publique transparente sur la source du virus de la COVID-19 et d'une analyse et évaluation indépendantes des origines de la pandémie, et il collabore avec des pays aux vues similaires à cette fin.

En ce qui concerne la question des deux chercheurs, je crois comprendre que ces individus — comme vous le savez — ne travaillent plus pour l'Agence de la santé publique du Canada. Toutefois, le gouvernement n'est pas en mesure de publier ou de divulguer d'autres renseignements sur leur cessation d'emploi en raison de considérations juridiques liées à la protection de la vie privée.

Le sénateur Ngo : Merci. Vous n'avez pas répondu à ma question concernant le type de mesures que vous prendrez pour l'enquête.

Peu importe. En mars dernier, le président Biden a demandé à son conseiller à la sécurité nationale qu'il fasse produire par la communauté du renseignement des États-Unis un rapport sur les plus récentes analyses concernant l'origine de la COVID-19, notamment pour savoir si elle est apparue après le contact d'un humain avec un animal infecté ou à la suite d'un accident de laboratoire. Après avoir reçu le rapport, le président Biden a ordonné que l'on mène un examen de suivi des activités de surveillance, qui comprenait des questions précises pour la Chine, et qu'on lui en fasse rapport dans les 90 jours.

Sénateur Gold, dans le cadre de votre rapport au Sénat sur ce que fait le Canada pour enquêter sur cette affaire, pouvez-vous également souligner les mesures concrètes prises par le gouvernement du Canada pour collaborer avec les États-Unis et d'autres alliés dans ce dossier?

Le sénateur Gold : Merci de votre question. Le gouvernement du Canada collabore avec les États-Unis et d'autres pays pour effectuer cette analyse. Compte tenu de la situation sur le terrain, il s'agit d'une analyse difficile. Le gouvernement est déterminé à collaborer avec ses alliés pour découvrir l'origine du virus.

[*Français*]

LES FINANCES

LE RENOUVELLEMENT DU CADRE DE CONDUITE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

L'honorable Diane Bellemare : J'espère avoir le temps de poser ma question, même si je l'ai raccourcie. Elle s'adresse au sénateur Gold.

L'entente quinquennale concernant la politique monétaire qui lie le gouvernement et la Banque du Canada prendra fin le 31 décembre prochain. C'est normalement en octobre que cette entente est renouvelée tous les cinq ans. Or, depuis 30 ans qu'elle existe, les paramètres de cette entente n'ont pas changé.

Ce n'est pas le cas ailleurs. La Nouvelle-Zélande, qui a été un précurseur dans cette façon de faire, a changé les termes de son entente il y a trois ans; ce pays prévoit maintenant un mandat dual, comme c'est le cas aux États-Unis et en Australie, qui sont deux confédérations.

Ma question s'adresse à vous et à la ministre des Finances. Après les travaux que la Banque du Canada a menés à l'interne pour informer les Canadiens, quelles études le ministère des Finances a-t-il entreprises dans le but d'éclairer le gouvernement, afin que ce dernier s'assure que l'entente bénéficie à l'ensemble des Canadiens? Quels travaux le ministère a-t-il entrepris? Quand le gouvernement et, plus précisément, la ministre des Finances ont-ils l'intention de renouveler l'entente avec la Banque du Canada? La ministre a-t-elle l'intention d'en saisir le Parlement?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je vous remercie, madame la sénatrice, d'avoir posé cette question. Le cadre actuel de la politique monétaire prend fin le 31 décembre 2021. Grâce au préavis que vous m'avez donné, je me suis renseigné auprès du gouvernement. Je ne connais pas encore les détails que vous m'avez demandés, mais on me dit que le processus de renouvellement du cadre de conduite de la politique monétaire s'accompagne toujours de consultations approfondies avec divers intervenants. Le ministère des Finances est en contact régulier avec la Banque du Canada tout au long de ce processus de renouvellement.

La sénatrice Bellemare : Une étude effectuée par la Banque du Canada, qui a été publiée en août 2020, montre que le Canada est un pays où la banque centrale jouit de plus d'indépendance dans l'évaluation et dans le choix du cadre de référence de la politique monétaire, comparativement à la Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et à l'Angleterre. Pourtant, la conduite de la politique monétaire a des conséquences majeures sur l'économie.

Sénateur Gold, pouvez-vous demander à la ministre des Finances si elle pense qu'il y a un déficit démocratique au Canada en ce qui a trait à la façon dont les décisions entourant la conduite de la politique monétaire sont prises?

Le sénateur Gold : Je serai heureux de poser la question à la ministre et de vous faire part de sa réponse.

LA SANTÉ

LA PANDÉMIE DE COVID-19—LES MESURES SANITAIRES IMPOSÉES AUX ATHLÈTES OLYMPIQUES

L'honorable Chantal Petitclerc : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au représentant du gouvernement au Sénat.

Sénateur Gold, en tant que Montréalais, nous avons tous deux célébré l'éclatante victoire des Canadiens de Montréal au début de cette semaine. Quelle belle nouvelle! Il y a une autre bonne nouvelle, et c'est que le gouvernement fédéral a annoncé dimanche dernier une exemption de la quarantaine réglementaire pour les finalistes des séries de la Ligue nationale de hockey. Les joueurs de hockey pourront donc traverser les frontières et éviter les 14 jours d'isolement qui, on le comprend bien, nuisent considérablement à la préparation et à la performance des athlètes.

La moins bonne nouvelle, c'est que, à 44 jours des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo, on n'offre pas le même traitement à nos athlètes amateurs. Ceux-ci continuent d'être soumis à ces 14 jours d'isolement. Plusieurs organisations, athlètes et journalistes ont crié haut et fort leur frustration et leur colère, que je partage entièrement.

Nos athlètes sont vaccinés. Ils passent fréquemment des tests de dépistage. Ils vivent dans des bulles hermétiques depuis plus d'un an. Ils sont nos meilleurs ambassadeurs et nous devons les appuyer. Or, on leur dit que le Canada est un pays où les mesures sanitaires pour les athlètes de haute performance varient selon que l'on peut s'offrir ou non un avion privé. Sénateur Gold, comment le gouvernement compte-t-il régler la situation?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Merci de soulever cette question, sénatrice. Je devrai m'informer auprès du gouvernement et je vous reviendrai sous peu avec une réponse.

La sénatrice Petitclerc : Sénateur Gold, j'insiste fortement, parce qu'on ne peut pas attendre encore des semaines. J'ai lu hier un article rapportant les propos de Mikaël Kingsbury, un skieur de 28 ans, qui a dit ce qui suit :

> [...] c'est vraiment poche de la part du gouvernement du Canada de faire ça aux athlètes. C'est juste dommage quand tu vois ce qui se passe dans les autres pays.

C'est vrai.

Dominick Gauthier, un olympien et entraîneur, a ajouté ce qui suit, et je suis bien d'accord avec lui :

> Peu importe ce que le gouvernement fera pour la suite des choses, il aura clairement démontré qu'à ses yeux, nos athlètes olympiques sont des sportifs de deuxième classe par rapport aux hockeyeurs professionnels.

Sénateur Gold, pourriez-vous s'il vous plaît demander aux ministres Guilbeault et Mendicino de trouver le plus vite possible une solution à ce problème au cours des jours qui viennent? Dans 44 jours, les Jeux olympiques auront commencé.

Le sénateur Gold : Merci, chère collègue. Je m'engage à poser la question et à continuer de suivre les progrès dans ce dossier auprès des ministres que vous avez mentionnés.

[*Traduction*]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LES RELATIONS SINO-CANADIENNES

L'honorable Pamela Wallin : Honorables sénateurs, j'ai reçu une lettre d'un groupe d'élèves du secondaire de la Tanenbaum Community Hebrew Academy de Toronto, me demandant de signer une lettre adressée au Parlement exhortant le gouvernement à prendre des mesures contre ce que beaucoup appellent un génocide perpétré par le gouvernement chinois à l'égard de sa population minoritaire ouïghoure.

Voici ce qu'ils écrivent :

> Si nous sacrifions notre moralité sur l'autel de la commodité, nous perdrons ce qui nous rend si fiers d'être Canadiens. Si nous permettons que cette inhumanité soit passée sous silence, toutes les excuses futures seront futiles.

• (1600)

L'éloquence de ces étudiants est puissante.

Donc à travers moi, voici leur question : le gouvernement canadien est-il prêt à déclarer que les agissements du gouvernement chinois constituent un génocide?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je vous remercie de votre question. Je vous remercie aussi de nous transmettre le message puissant et important de ces élèves, qui fréquentent une école que je connais.

Le gouvernement du Canada prend les allégations de génocide très, très au sérieux. Il a déclaré à maintes reprises que la communauté internationale devait travailler de concert et mener une enquête sur les terribles violations des droits de la personne qui sont perpétrées. C'est pourquoi il a demandé à maintes reprises une enquête internationale en réponse aux allégations de génocide. Le gouvernement est d'avis que cette enquête doit être menée par un organisme international indépendant, afin que des experts neutres puissent observer la situation et en faire rapport.

Le gouvernement s'occupe de cette question. Il s'agit d'allégations déplorables mais, comme le gouvernement l'a souvent expliqué, en l'absence d'une enquête, il n'est pas encore prêt à déclarer qu'il s'agit d'un génocide.

La sénatrice Wallin : Je souhaite revenir sur les questions qu'ont posées d'autres sénateurs aujourd'hui à propos du contact le plus récent que nous avons eu avec les deux Michael, détenus en otage depuis maintenant beaucoup plus que 900 jours. À quand remonte ce dernier contact? Que savez-vous de leur santé et de leur sécurité?

Le sénateur Gold : Je vous remercie, sénatrice. Je ne connais pas la réponse à votre question. Je vais me renseigner et j'en informerai la Chambre.

LE BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

LE COMITÉ CONSULTATIF INDÉPENDANT SUR LES NOMINATIONS AU SÉNAT

L'honorable Denise Batters : Sénateur Gold, le gouvernement Trudeau avait l'habitude de nous assurer que le système de nomination des sénateurs était très indépendant et non partisan. Le gouvernement nous disait que le premier ministre Trudeau ne nommait pas tous les membres, étant donné que chaque province choisissait deux membres pour siéger à chaque groupe de travail régional sur la nomination au Sénat.

Or, le gouvernement Trudeau ne claironne plus le même air. Beaucoup de provinces ont refusé de participer à ce processus de nomination bidon. Cela signifie alors que le premier ministre Trudeau nomme tous leurs membres des groupes de travail sur la nomination au Sénat, qui lui remettent ensuite des listes secrètes non contraignantes, de sorte que le premier ministre finit par choisir lui-même tous les sénateurs. Voilà un processus indépendant et non partisan à n'en pas douter.

Nous savons que le gouvernement de la Saskatchewan ne choisit pas les membres de son groupe de travail. Il en va de même pour les gouvernements précédents du Manitoba et de la Colombie-Britannique.

Avec tous ces nouveaux sénateurs qui seront nommés bientôt, il est important que les Canadiens soient en mesure d'évaluer à quel point le processus de nomination au Sénat du gouvernement Trudeau est indépendant et non partisan.

Sénateur Gold, voici ma question : pour quelles provinces le Cabinet du premier ministre a-t-il nommé tous les membres du groupe de travail sur la nomination au Sénat?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs, je ne sais pas s'il y a une réponse à la question, car votre question comporte tant d'éléments que c'en est franchement troublant.

Le processus de nomination des sénateurs, qui a été mis en place par le gouvernement actuel, a produit un groupe impressionnant de sénateurs au Sénat du Canada. Je suis convaincu que votre question ne laissait pas entendre le contraire.

Les provinces ont la responsabilité et le privilège de nommer les membres de ces groupes de travail. Certaines ont pris du retard pour des raisons que j'ignore. Cela a ralenti le processus de nomination, au grand regret du gouvernement.

Madame la sénatrice, je n'ai aucune information qui porte à croire que le premier ministre ou son Cabinet aurait agi de façon inappropriée dans le cadre de la sélection des membres des groupes de travail. Je ne peux tout simplement pas répondre à toute affirmation contraire.

La sénatrice Batters : Ma première question visait à savoir quelles provinces étaient concernées. Vous pourriez peut-être vous informer à ce sujet, sénateur Gold.

Le Comité consultatif indépendant sur les nominations au Sénat est censé présenter un rapport dans les trois mois suivant un cycle de nomination. Il ne l'a pas fait depuis deux ans et demi. Pendant ce temps, 12 sénateurs ont été nommés, et toute une série de nominations est apparemment sur le point d'être annoncée. Or, ce processus soi-disant indépendant et non partisan n'est pas transparent pour la population canadienne.

Nous savons une chose : cet écran de fumée est très coûteux. Les rapports indiquent des coûts d'environ 500 000 $ par cycle de nomination. L'ancienne mentore de la Fondation Pierre-Elliott-Trudeau, qui est maintenant la présidente du Comité consultatif indépendant sur les nominations au Sénat, Huguette Labelle, reçoit une indemnité journalière pouvant atteindre 650 $ pour ce poste.

Sénateur Gold, étant donné cette généreuse allocation versée par l'État, pourquoi la présidente ne soumet-elle pas de rapports pour rendre des comptes aux contribuables plus souvent que tous les deux ans et demi?

Le sénateur Gold : Ayant à l'esprit les remontrances de notre estimé collègue le sénateur Munson, je me contenterai de répondre ceci : je vais me renseigner au sujet du retard concernant le dépôt des rapports. Le gouvernement fait entièrement confiance aux membres du comité, dont Mme Labelle, qui travaillent au nom des Canadiens et dans l'intérêt d'un Sénat plus indépendant, moins partisan et plus diversifié.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

HUAWEI—LA TECHNOLOGIE 5G

L'honorable Yonah Martin (leader adjointe de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma question s'adresse également au leader du gouvernement au Sénat.

À en croire les déclarations publiques de l'ancien ministre Ralph Goodale, le gouvernement Trudeau effectuerait un examen de sécurité du réseau 5G depuis au moins septembre 2018. En mai 2019, c'est-à-dire il y a un peu plus de deux ans, le gouvernement Trudeau a promis qu'il prendrait une décision concernant le rôle de Huawei dans l'aménagement de l'infrastructure 5G au Canada avant l'élection fédérale générale de 2019. À peine quelques mois plus tard, en juillet 2019, le gouvernement a changé son fusil d'épaule et déclaré que la décision serait prise après les élections de 2019.

Nous sommes maintenant en juin 2021. Monsieur le leader, le Canada demeure le seul partenaire du Groupe des cinq à ne pas avoir bloqué ou restreint l'accès de Huawei à notre réseau 5G. Le gouvernement s'engage-t-il à prendre une décision sur la participation de Huawei à notre réseau 5G d'ici les prochaines élections fédérales?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Merci de votre question. Je ne suis pas en mesure d'y répondre, mais je vais m'informer et je vous reviendrai avec une réponse.

La sénatrice Martin : Monsieur le leader, pouvez-vous nous dire si le gouvernement Trudeau entend conseiller aux universités canadiennes de ne pas établir de partenariats avec Huawei? En outre, pouvez-vous vous informer afin de savoir si votre gouvernement entend donner aux différents conseils subventionnaires fédéraux une consigne précise visant l'interdiction d'établir des partenariats de recherche avec Huawei?

Le sénateur Gold : Bien sûr, je vais m'informer. Merci.

La sénatrice Martin : Merci.

L'AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

LE LABORATOIRE NATIONAL DE MICROBIOLOGIE

L'honorable Donald Neil Plett (leader de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma prochaine question pour le leader du gouvernement concerne le Laboratoire national de microbiologie situé à Winnipeg.

Le sénateur Ngo a souligné plus tôt que le gouvernement Trudeau refusait de se plier à une ordonnance de l'autre endroit demandant la production de documents non caviardés concernant le renvoi de deux scientifiques du laboratoire de Winnipeg. Le gouvernement veut cacher à tout prix ce qu'il sait au sujet de la collaboration entre des chercheurs fédéraux canadiens et des scientifiques de l'armée chinoise et il est même prêt à défier la Chambre des communes et à lui faire outrage pour y arriver. C'est un autre exemple du peu de sérieux de l'engagement prétendu du gouvernement Trudeau à faire preuve de plus d'ouverture et de transparence. C'est une vraie mascarade.

Votre gouvernement va-t-il changer d'avis et finir par publier en entier les documents non caviardés ou est-ce que le gouvernement Trudeau va continuer à cacher des choses aux Canadiens?

L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) : Je remercie l'honorable sénateur de sa question.

Je pense que le gouvernement a clairement énoncé sa position à l'autre endroit. Je me renseignerai certes pour voir s'il envisagerait de changer d'avis, et je serai heureux de vous en faire rapport.

Le sénateur Plett : Monsieur le leader, dans un courriel de septembre 2018, l'ancien chef du laboratoire de microbiologie, le Dr Matthew Gilmour, a écrit à ses collègues pour leur faire part de ses préoccupations concernant l'exportation de virus vers la Chine et la coopération du laboratoire avec des scientifiques de l'armée chinoise. Le Dr Gilmour s'est interrogé sur la nature du travail. Il a aussi demandé pourquoi on n'a pas accordé d'accréditation, pourquoi on exigeait du matériel de laboratoire et comment de tels chercheurs ont été associés au laboratoire de microbiologie. Ce sont là autant de questions légitimes, et il est surprenant que l'ancien directeur général scientifique du laboratoire ait dû les poser.

Monsieur le leader, deux scientifiques ont été escortés hors du laboratoire et ont, par la suite, été renvoyés. Pourquoi? Depuis, ils ont apparemment disparu. Où sont-ils? Des scientifiques de l'armée chinoise ont reçu une autorisation de haut niveau pour travailler au laboratoire. Comment cela s'est-il produit?

• (1610)

Pourquoi le gouvernement Trudeau a-t-il peur de répondre à des questions élémentaires sur une brèche dans la sécurité dans notre laboratoire le plus important?

Le sénateur Gold : Encore une fois, sénateur, je ne suis pas d'accord avec la dernière affirmation que vous faites dans votre question. C'était très clair, et je n'ai pas l'intention de faire d'autres commentaires au nom du gouvernement en raison du caractère confidentiel de cette question.

LES TRAVAUX DU SÉNAT

Son Honneur le Président : Honorables sénateurs, la période des questions est terminée. Conformément à un ordre adopté précédemment, la sonnerie retentira pendant cinq minutes afin de convoquer les sénateurs à la tenue du vote reporté sur le récent amendement au projet de loi S-209. Le vote aura lieu à 16 h 15.

Convoquez les sénateurs.

ORDRE DU JOUR

PROJET DE LOI MODIFIANT LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA ET LE RÈGLEMENT ADAPTANT LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA AUX FINS D'UN RÉFÉRENDUM (ÂGE DE VOTER)

DEUXIÈME LECTURE—REJET DE LA MOTION D'AMENDEMENT

L'ordre du jour appelle :

> Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice McPhedran, appuyée par l'honorable sénateur Loffreda, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-209, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et le Règlement adaptant la Loi électorale du Canada aux fins d'un référendum (âge de voter).
>
> Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Wells, appuyée par l'honorable sénateur Plett,
>
> Que la motion soit modifiée par suppression de tous les mots après le mot « Que » et par substitution de ce qui suit :
>
> > « le projet de loi S-209, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et le Règlement adaptant la Loi électorale du Canada aux fins d'un référendum (âge de voter), ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, parce qu'une proposition ayant un impact aussi fondamental sur le déroulement des élections dans ce pays, spécifiquement les qualifications des électeurs, devrait plus convenablement être présentée d'abord dans la Chambre élue, soit la Chambre des communes. »

Son Honneur le Président : Honorables sénateurs, le vote porte sur la motion suivante : L'honorable sénateur Wells propose, avec l'appui de l'honorable sénateur Plett :

> Que la motion soit modifiée par suppression de tous les mots après le mot « Que » —

Puis-je me dispenser de lire la motion, honorables sénateurs?

Des voix : D'accord.

La motion d'amendement de l'honorable sénateur Wells, mise aux voix, est rejetée :

POUR
LES HONORABLES SÉNATEURS

Batters
Boisvenu
Carignan
Dagenais
Griffin
MacDonald
Marshall
Martin
Mockler
Ngo
Oh
Patterson
Plett
Seidman
Smith
Stewart Olsen
Verner
Wallin
Wells—19

CONTRE
LES HONORABLES SÉNATEURS

Bellemare
Bernard
Black (*Alberta*)
Black (*Ontario*)
Boniface
Bovey
Boyer
Brazeau
Busson
Cordy
Cormier
Cotter
Coyle
Dalphond
Dasko
Dawson
Deacon (*Nouvelle-Écosse*)
Deacon (*Ontario*)
Dean
Downe
Duncan
Dupuis
Forest
Forest-Niesing
Francis
Harder
Hartling
Jaffer
Klyne
Kutcher
LaBoucane-Benson
Loffreda
Marwah
Massicotte
McCallum
McPhedran
Mégie
Mercer
Miville-Dechêne
Moncion
Moodie
Munson
Omidvar
Pate
Petitclerc
Ravalia
Ringuette
Saint-Germain
Simons
Tannas

Gagné
Galvez
Gold
Wetston
Woo—55

ABSTENTION
L'HONORABLE SÉNATRICE

Anderson—1

• (1620)

RECOURS AU RÈGLEMENT

L'honorable Donald Neil Plett (leader de l'opposition) : Votre Honneur, selon les règles, lorsqu'on participe à une réunion ou à une séance du Sénat à distance, ceux qui utilisent Zoom doivent se trouver dans un endroit sûr, donc dans leur résidence ou dans un bureau. Or, pendant le vote, il m'a semblé voir un sénateur qui était à l'extérieur, probablement dans un parc. Ce n'est pas ce que je considère comme un endroit sûr.

J'invoque le Règlement à cet égard, Votre Honneur. Vous devriez peut-être vous pencher là-dessus et rappeler aux sénateurs qu'ils doivent être dans un bureau ou dans leur résidence.

REPORT DE LA DÉCISION DE LA PRÉSIDENCE

Son Honneur le Président : Je vous remercie, sénateur Plett. Je vais demander au Bureau de se pencher là-dessus et je vous en ferai rapport.

(*À 16 h 30, conformément aux ordres adoptés par le Sénat le 27 octobre 2020 et le 17 décembre 2020, le Sénat s'ajourne jusqu'à 14 heures demain*.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 9 juin 2021

PAGE

Les travaux du Sénat
L'honorable Jane Cordy 1738

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Hommages
L'honorable Jim Munson
L'honorable Jane Cordy 1738
L'honorable Marc Gold 1739
L'honorable Donald Neil Plett 1739
L'honorable Ratna Omidvar 1740
L'honorable Larry W. Campbell 1740
L'honorable Terry M. Mercer 1740
L'honorable Yonah Martin 1741
L'honorable Pierrette Ringuette 1741
L'honorable Dennis Dawson 1742
L'honorable Thanh Hai Ngo 1742
L'honorable Brent Cotter 1743
L'honorable Wanda Elaine Thomas Bernard 1743
L'honorable Mary Coyle 1743
L'honorable Patricia Bovey 1744
L'honorable Mobina S. B. Jaffer 1744
Remerciements
L'honorable Jim Munson 1744

AFFAIRES COURANTES

La Loi de l'impôt sur le revenu (Projet de loi S-222)
Projet de loi modificatif—Présentation du cinquième rapport du Comité des finances nationales
L'honorable Percy Mockler 1751

L'ajournement
Préavis de motion
L'honorable Raymonde Gagné 1751

La Charte canadienne des droits des victimes (Projet de loi S-235)
Projet de loi modificatif—Première lecture
L'honorable Pierre-Hugues Boisvenu 1751

L'honorable Jim Munson
Préavis d'interpellation
L'honorable Jane Cordy 1751

PÉRIODE DES QUESTIONS

Les travaux du Sénat 1751

Les affaires étrangères
Les relations sino-canadiennes
L'honorable Donald Neil Plett 1752
L'honorable Marc Gold 1752

PAGE

L'Agence de la santé publique du Canada
Le Laboratoire national de microbiologie
L'honorable Thanh Hai Ngo 1752
L'honorable Marc Gold 1752

Les finances
Le renouvellement du cadre de conduite de la politique monétaire
L'honorable Diane Bellemare 1753
L'honorable Marc Gold 1753

La santé
La pandémie de COVID-19—Les mesures sanitaires imposées aux athlètes olympiques
L'honorable Chantal Petitclerc 1753
L'honorable Marc Gold 1753

Les affaires étrangères
Les relations sino-canadiennes
L'honorable Pamela Wallin 1754
L'honorable Marc Gold 1754

Le Bureau du Conseil privé
Le Comité consultatif indépendant sur les nominations au Sénat
L'honorable Denise Batters 1754
L'honorable Marc Gold 1754

La sécurité publique
Huawei—La technologie 5G
L'honorable Yonah Martin 1755
L'honorable Marc Gold 1755

L'Agence de la santé publique du Canada
Le Laboratoire national de microbiologie
L'honorable Donald Neil Plett 1755
L'honorable Marc Gold 1755

Les travaux du Sénat 1756

ORDRE DU JOUR

Projet de loi modifiant la Loi électorale du Canada et le Règlement adaptant la Loi électorale du Canada aux fins d'un référendum (âge de voter) (Projet de loi S-209)
Deuxième lecture—Rejet de la motion d'amendement 1756

Recours au Règlement
L'honorable Donald Neil Plett 1757
Report de la décision de la présidence 1757